

Association des Abonnés

AU

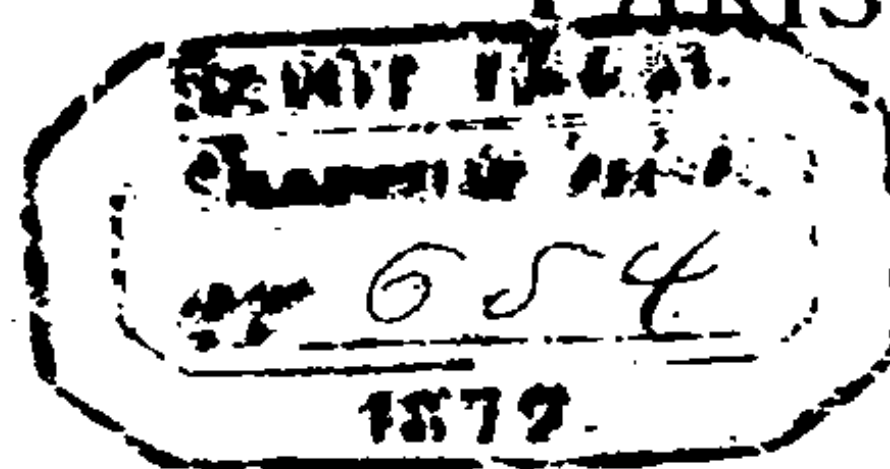
TÉLÉPHONE

Amélioration des Communications électriques et postales

SIÈGE SOCIAL :

47, Rue des Mathurins

PARIS



Téléphone 112-41
Code français AZ



JUIN 1909. — N° 60

Reproduction de la première couverture de Je Sais Tout.

LA PARISIENNE

Compagnie d'Assurances contre le **BRIS DES GLACES**

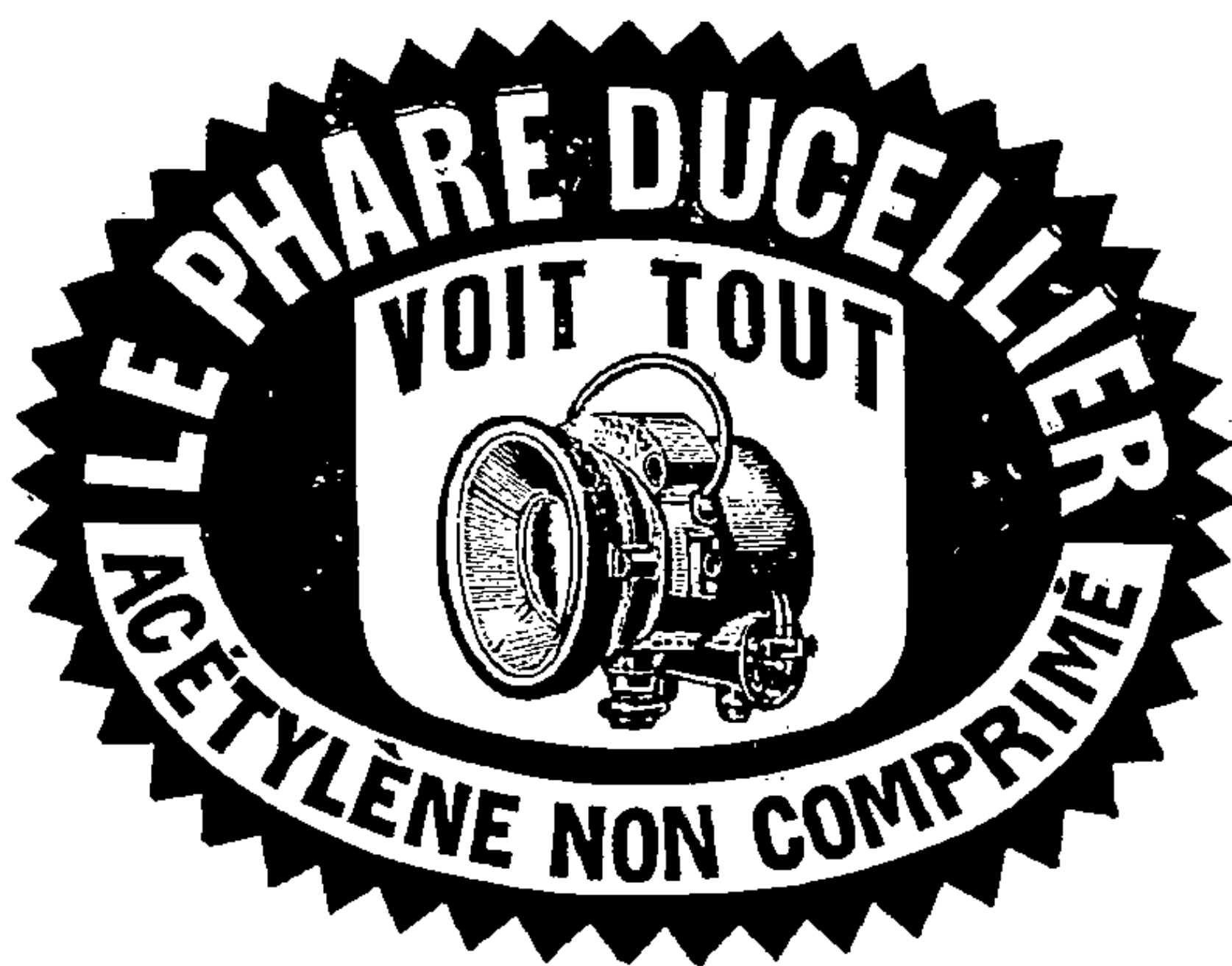
Fondée en 1829

DIX MILLIONS de francs de glaces payés

Huit Sociétés réassurées

PARIS

27, Rue Laffitte. — Téléphone 289-58.



Gardes-Malades des "MESSIEURS DE LA CHARITÉ"

Infirmiers
et
Infirmières diplômés



AMBULANCES

Téléph. 706-27

DÉSINFECTION

Eug. SAINT-JULIEN

6, rue Oudinot,

Directeur.

PARIS

A partir du 1^{er} Juillet, 45, Rue VANEAU.

Renseignements confidentiels - Recherches intimes

POLICE OFFICIEUSE

LOUIS GUILLAUME, *

Ex-Insp^r de la Sûreté, DIRECTEUR

58 bis, r. de la Chaussée d'Antin

près les Galeries Lafayette et la Trinité

PARIS (9^e Arrond.)

RENSEIGNEMENTS

CONFIDENTIELS

ET INTIMES



POLICE OFFICIEUSE

Projet
de mariage.
Infidélité.

Séparation de corps.
Divorce. Surveillance
filature de jour et de nuit
par agents des deux sexes.
Surveillance d'aliénés. Pro-
tection contre le chantage.

Agents spéciaux pour surveil-
lances et filatures dans villes
d'eaux. Villégiatures mondaines.
Bains de mer. — FRANCE ET ETRANGER.

Téléphone 162-73.

Adresse télégraphique : **LOUGUIL-PARIS**



TOUJOURS

A MIEUX

Sur demande adressée à **AMIEUX FRÈRES**,
Nantes, il sera envoyé un petit poisson-surprise.

GRANDE UNION VITICOLE DE FRANCE

85, rue de Richelieu

V. FORGET, DIRECTEUR GENERAL

Syndicat de Propriétaires fondé en 1889.

CHAIS dans les principaux vignobles français.

VINS GARANTIS comme provenance, goût et finesse.

Prix courants et échantillons sur demande.

Remise 10 % aux adhérents.

Téléphone 126.22

96

Rue
de

RIVOLI

TRAVAUX et COURS de
Ouverture d'une section Dames : 13, B^d St-Denis. Téléph. 308-40.

COMPTABILITÉ

96, RUE DE RIVOLI, PARIS, 1^{re} (angle du B^d Sébastopol)

Téléphone 305-82.

JAMET I. O., et **BUFFEREAU I. O.**, Experts-Comptables près les Tribunaux.

Etablissement modèle le mieux organisé pour l'exécution de tous travaux à Paris et en Province.
et la préparation rapide aux emplois de : Comptable, Sténographe etc. (Hommes et Dames)

Le Garde-Meuble Public agréé par le Tribunal

BEDEL & C^{IE}

BUREAU CENTRAL
18, Rue Saint-Augustin (II^e)

TÉLÉPHONE
259-24

DEMEINAGEMENTS

PARIS

BUREAU

Avenue Victor-Hugo, 18
(Passy) XVI^e arr.
Téléphone 664-85

MAGASINS

R. Championnet, 194 (av. St-Ouen) 18^e 511-19
R. Lecourbe, 308 (Vaugirard) XV^e 709-32
Rue de la Voûte, 14, XII^e 916-68
R. Véronèse, 2 et 4 (Gobelins) XIII^e 819-10
Rue Barbès, 16 (Levallois) 530-65
Av. de Saxe, 42

Les Meilleures

BIÈRES à Domicile

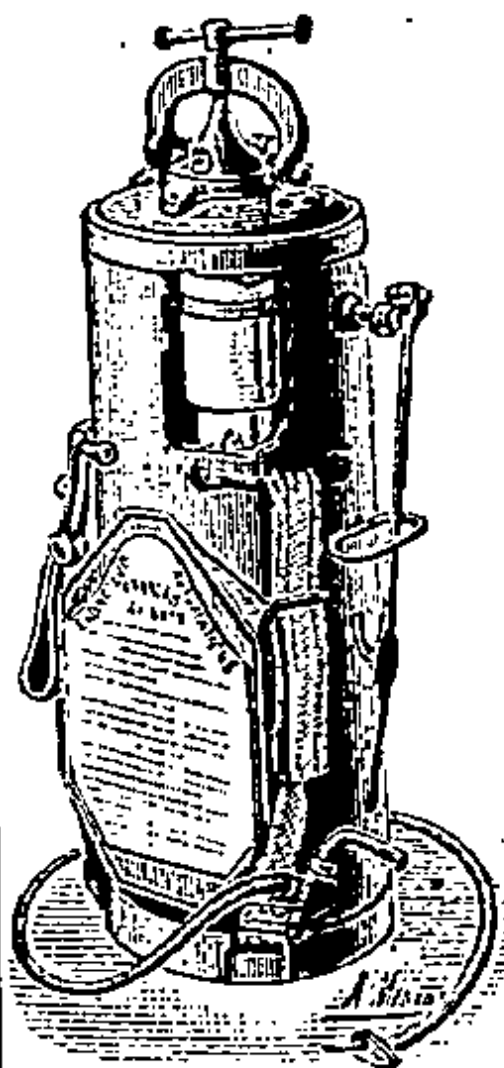
TOUJOURS SOUS PRESSION, TOUJOURS FRAICHES
Livrées par **HOME-TONNELET**
5 ou 10 lit. dans le
aux mêmes prix que les Bières en Bouteilles
(Bières Munich, Pilsen, etc.)



Le HOME-TONNELET est un Appareil automatique pour la consommation de la bière au fur et à mesure des besoins, à l'abri de l'air et sous pression constante d'acide carbonique.

Le HOME-TONNELET déposé en location gratuite, est livré et repris sans frais à domicile. - Livraisons matin et soir.
BRASSERIE FANTA, 6, Rue Guyot, PARIS.
TÉLÉPHONE : 513.82

EXTINCTEUR AUTOMATIQUE FRANÇAIS



Le seul étant toujours prêt à fonctionner quelle que soit la charge de son fonctionnement
Système Ch. BLON, breveté en France et à l'étranger, inventeur de l'automatique.

17, Rue des Messageries, PARIS

Extincteur perfectionné débarrasse de tous accessoires. — Appareil portatif à main et à dos.

LIQUIDE INOFFENSIF sans acide sulfurique.
Envoi franco de prospectus et dessins.

Adopté par toutes les grandes administrations et magasins. — Envoi franco de la liste des maisons qui ont adopté l'appareil.

Charges pour tous systèmes d'extincteurs.

Remise 10 % aux adhérents.



MACHINES A ÉCRIRE

Grand Choix d'OCCASIONS

de tous systèmes, garanties depuis 100 fr.

LOCATIONS

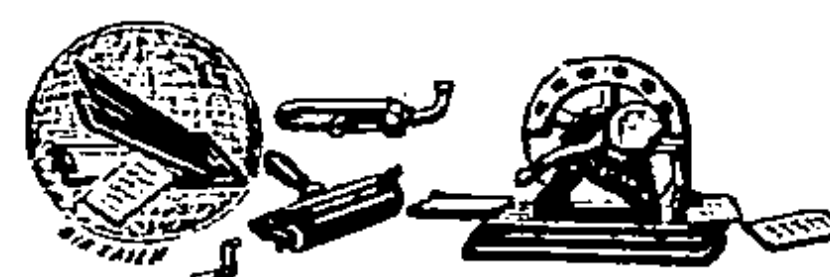
Fournitures pour toutes machines

KELLER

110, place Lafayette. — Tél. 436-59

ON IMPRIME SOI-MÊME

Le commerçant, l'industriel, l'homme d'affaires, ont souvent besoin de reproduire un grand nombre d'exemplaires des documents ; des prix courants, des dessins ou travaux à la machine à écrire. Mais, au lieu de recourir à un imprimeur, il est plus rapide et plus économique de faire ces



reproductions chez soi au moyen de l'isographe inventé par un professionnel, M. Delpy, directeur du Comptoir général des machines à écrire. Avec son rouleau mécanique, l'isoplane, l'encrage automatique est instantané. L'isostyle est le même appareil, rotatif, qui permet d'obtenir sans fatigue 3 000 copies à raison de 60 à 80 à la minute. Catalogue illustré franco sur demande à M. N. DELPY, directeur du Comptoir général des machines à écrire et imprimer soi-même, 17, rue d'Arcole, à Paris. Téléphone : 819-08.

Maison de Santé de Picpus * Pavillon Charcot (Annexe)

8 et 10, Rue Picpus — DEUX ÉTABLISSEMENTS DISTINCTS — 138, Boulevard Diderot

D^r P. POTIER, O. I. * MÉDECIN-DIRECTEUR,

Ancien Interne, Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris.

D^r SALIN, Médecin adjoint

Pavillon

d'Hydrothérapie

D^r SIGNEZ, O. I. * Médecin-consultant

ETABLISSEMENT SPÉCIAL

Pour le traitement des Maladies Mentales et Nerveuses des deux sexes :

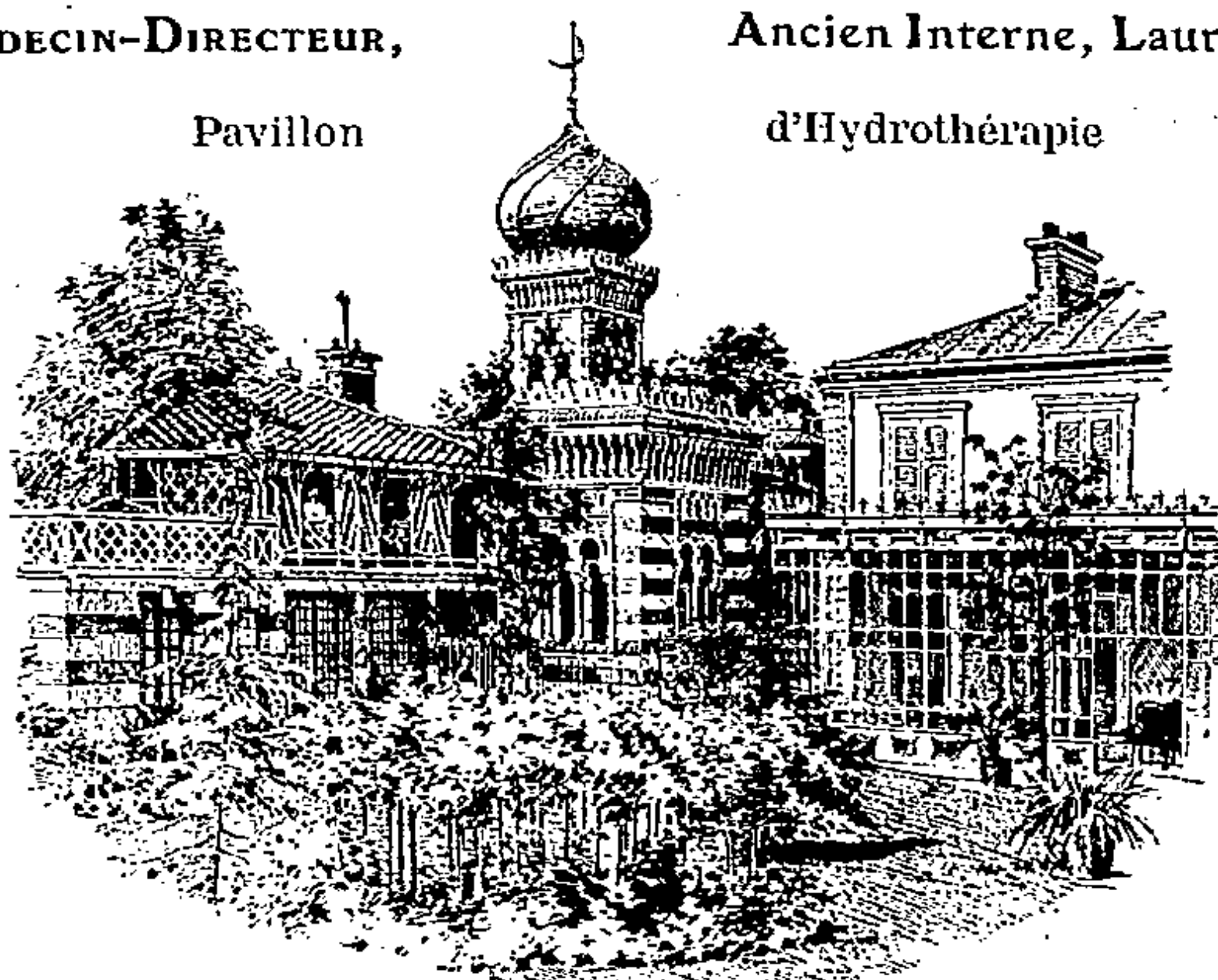
Hystérie, Epilepsie, Neurasthénie et Affections cérébrales, Paralysies et délires toxiques

GRAND PARC ET PAVILLON SÉPARÉS

CHAPELLE. — SALONS DE RÉUNION.

HYDROTHERAPIE COMPLÈTE

TÉLÉPHONE : 939.83



Grand Etablissement
D'HYDROTÉRAPIE MÉDICALE
et Maison de Convalescence

PENSIONNAIRES ET EXTERNES

Piscine, Appareils Berthe, Appareil Bain, Douche, Massage, Maladies nerveuses

et de la Nutrition, Morphinomanie.

TÉLÉPHONE : 939.83

Station du Métropolitain près l'établissement : PLACE DE LA NATION

Exposition de Venise
(VII^e Congrès international
d'Hydrologie 1905.)

DIPLOME de MÉRITE

CHAMPS - ELYSEES

THERMES URBAINS

avec Buvette d'Eaux Minérales naturelles.

International Exhibition
of health food and Hygiene London
Septembre 1906.

GRAND PRIX

PENSIONNAIRES 15, rue Chateaubriand

EXTERNES

Douches froides et chaudes, générales et locales minéralisées et médicamenteuses
Massage sous l'eau. — Sudation, Inhalations
Entérocluse. — Chatel-Guyon, Plombières, Vichy
Traitement de Luxeuil. Hydrothérapie de l'appareil utérin
Electricité statique et Haute fréquence. Rayons X et Ozone
Neurasthénie — Morphinomanie
Convalescences — Régimes

aux THERMES URBAINS
aux THERMES URBAINS
aux THERMES URBAINS
aux THERMES URBAINS
aux THERMES URBAINS
aux THERMES URBAINS
aux THERMES URBAINS

Téléphone : 570-24. — Visiter ou écrire pour recevoir la notice. — ADMINISTRATION — DIRECTION MÉDICALES

AUTOMOBILES

GARAGE CENTRAL

4, Rue Buffault (Faubourg Montmartre).

LOCAL POUR 80 VOITURES

* OUVERT TOUTE LA NUIT *

Entretien. — Réparations.

Téléphone 307-52.

Téléphone 307-52

Lits, Fauteuils, Voitures et Appareils mécaniques pour Malades et Blessés.

DUPONT

10, Rue Hautefeuille
PARIS (VI^e)

MAISON FONDÉE EN 1847

Aucune Succursale.

TÉLÉPHONE 818-67



FAUTEUIL
avec grandes roues,
mû par 2 manivelles.



VOITURE
de
Promenades.



Transport de malades et
blessés en ambulances automobiles,
munies d'un nouvel appareil de suspension (breveté) évitant toute secousse.

Paris - Province - Étranger

Portraits gravure

Robert Voss

Paris
Ascenseur.

40, rue des Mathurins
Lift.

LINOLEUM

Incrusté, Uni, Imprimé

Reproduction parfaite en Linoleum incrusté
des bois naturels et des plus riches tapis.

J. PÉRÈS

94, rue des Marais (près le faubourg St-Martin).

La Maison n'a pas de Succursale.

Téléphone 443-14.

Téléphone 443-14.

TRANSPORTS MARITIMES

TOUSSAINT & SPITZER

1, rue Favart, PARIS

SERVICES RAPIDES et RÉGULIERS à frêts réduits pour l'Angleterre, l'Allemagne, la RUSSIE, la Méditerranée, le Mexique, les Antilles, l'Amérique du Sud, l'Extrême-Orient et l'Australie. — Téléphone 250.96.

Téléphone 112.41
Code Français A Z

ASSOCIATION

Téléphone 112.41
Code Français A Z

5 francs par an.

DES

5 francs par an.

Abonnés au Téléphone

AMÉLIORATION DES COMMUNICATIONS ÉLECTRIQUES ET POSTALES

SIÈGE SOCIAL

47, Rue des Mathurins, PARIS (VIII^e Arrond^t)

Pour la Publicité, s'adresser à l'ASSOCIATION, 47, rue des Mathurins. — Téléph. 112.41.

" LES TÉLÉPHONES "

" ASSOCIATION DES ABONNÉS "

« L'excès du mal, parfois, engendre le remède ; et la crise téléphonique a, durant l'été dernier, amené la constitution d'un organisme nouveau et précieux : l'ASSOCIATION DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE. La tentative mérite d'être signalée et suivie, parce que, d'abord, elle est d'un intérêt immédiat et peut faciliter beaucoup la tâche du Parlement et de l'Administration ; ensuite parce qu'elle a de l'avenir et nous présente un exemplaire typique d'une forme de groupement qui se développera de plus en plus dans les sociétés futures : les groupements de consommateurs.

« Le Parlement et l'Administration doivent donc s'habituer à tenir compte de ces Associations qui unissent les gens spécialement intéressés au bon fonctionnement de telle ou telle industrie d'Etat. Les représentants de l'Etat ne doivent traiter ni en intrus, ni en adversaires ces citoyens qui ont le droit d'exiger d'être bien servis et dont le concours peut apporter une aide efficace et indispensable à la réussite de l'exploitation. Pour faciliter cette collaboration, un groupement des Abonnés, l'ASSOCIATION DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE, est nécessaire. Il ne faut pas le décourager, mais l'encourager, au contraire, en lui prouvant qu'on tient compte de ses doléances, accueillir ses délégués, les initier au fonctionnement de tous les rouages, solliciter leur contrôle..... »

(Extrait du Rapport présenté au Parlement, au nom de la Commission du Budget, par M. MARCEL SEMBAT, Député de la Seine, Rapporteur du Budget des Postes, Télégraphes et Téléphones.)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. le Marquis de Montebello, 12, rue de Prony, Tél. 513-31.

Vice-président : M. E. Archdeacon, 77, r. de Prony. Tél. 511-22.

Trésorier : M. P. Créténier, Négociant-Commissionnaire, 21 bis, rue de Paradis. Tél. 258-87.

Secrétaire : M. F. Thévin, Editeur, 38 bis, Avenue de la Grande-Armée. Tél. 546-78.

Membres : MM. A. Giraudeau, 169, boulevard Malesherbes. Tél. 507-46.

Lauzanne, Architecte, 26, rue de Turin. Tél. 211-38.

P. Munier, 38, rue Perronnet, Neuilly-sur Seine. Tél. 535.

Edmond Jean, industriel, 62, rue Condorcet. Tél. 149-35.

De Douville Maillefeu, 128, boulevard de Courcelles, Tél. 547-51.

Lahure, éditeur, 9, rue de Fleurus. Tél. 704-44.

J. Perrigot, ingénieur, 78, rue d'Anjou. Tél. 232-17.

COMMISSION JUDICIAIRE

Président : M. Henri Talamon, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, 3, rue du Cirque. Tél. 528-41.

Secrétaire : M. Fernand Lecomte, Avocat à la Cour, 24, rue Montaigne, Tél. 512-11.

Membres : MM. Caron, Agréé, 1, place Boiëdieu. Tél. 148-96.

Deschamps, Avoué au Tribunal de 1^{re} instance, 17, rue de l'Université. Tél. 728-74.

Rodanet, Avocat à la Cour, 19, rue d'Aumale, Tél. 248-16.

Membres : MM. Rougeot, Avoué à la Cour d'appel, 368, rue Saint-Honoré. Tél. 292-50.

L. Schmoll, Avocat à la Cour, 35, rue de Ponthieu, Tél. 584-46.

Thesmar, Avocat à la Cour, 10, rue de l'Université. Tél. 522-48.

Tollu, Notaire, 70, rue Saint-Lazare. Tél. 254-32.

Touchard, Avocat à la Cour, 140, faubourg Saint-Honoré. Tél. 571-12.

Huissier : M. Perrin, 5, faubourg Saint-Honoré. Tél. 258-14.

INGÉNIEUR-CONSEIL

M. Herbert Laws Webb, 35, Old Queen Street, Londres.

SOCIÉTÉ D'ALIMENTATION pour
Diabétiques
 Pains, Farines, Pâtes, Chocolats, Liqueurs, Bonbons, etc.
SUCRE EDULCOR (le seul Permis)
 PH^{ie} de la CROIX DE GENEVE, 142 3^e St-Germain, Paris.
DEMANDER LE CATALOGUE

MÊME MAISON Nouveau Produit Scientifique

La LITHARSYNE
 guérit le **DIABÈTE**
 Des Milliers d'Attestations Médicales

ASSUREZ-VOUS

contre le

VOL

au

LLOYD NEERLANDAIS

44, Rue Laffitte, PARIS

Inspecteur sur demande

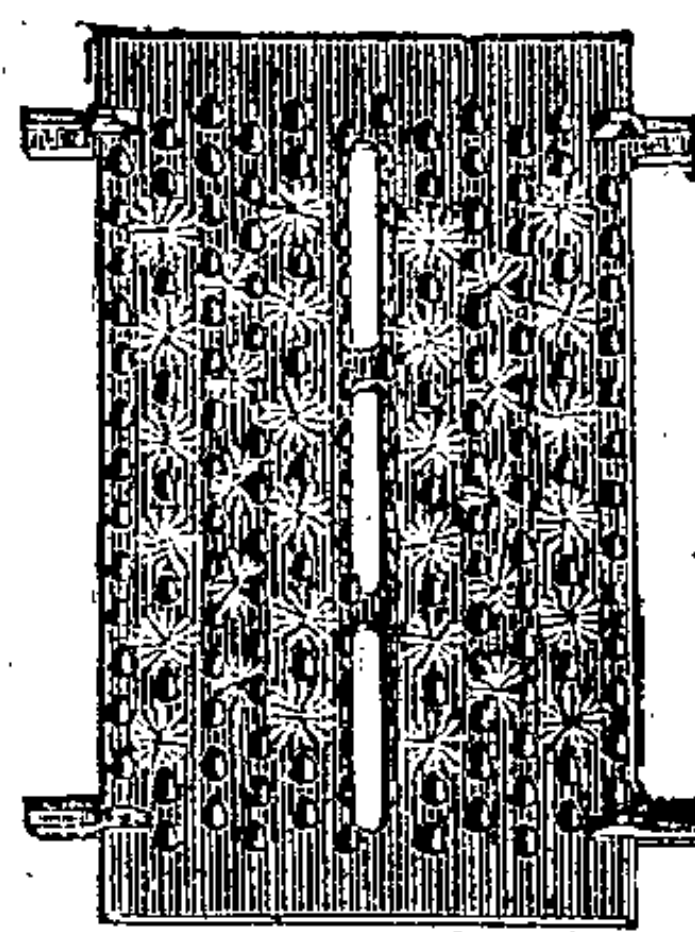
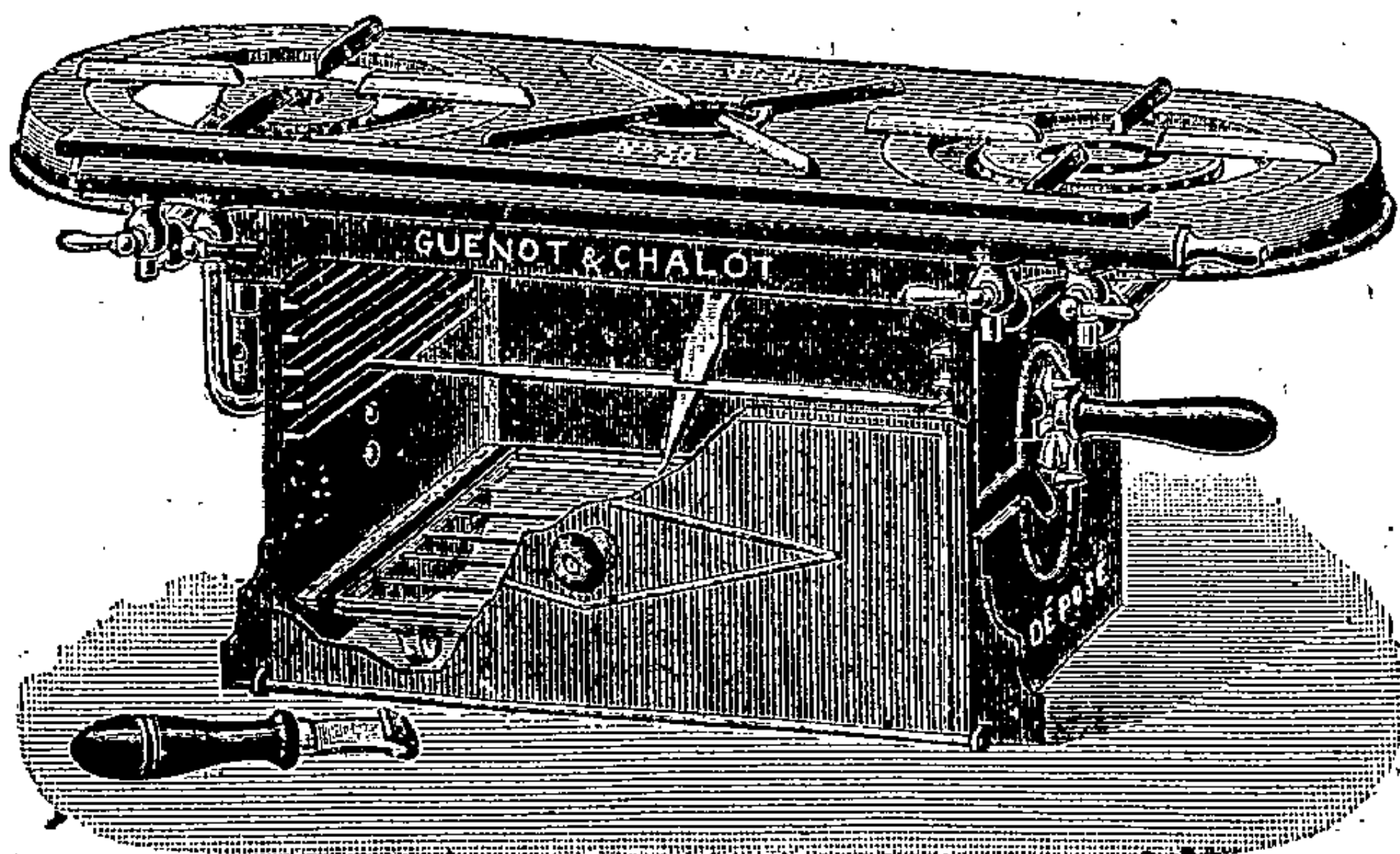
Téléphone 248.24.

Pour COLLATIONS, LUNCHS, SOIRÉES
PRENEZ LE GRAND CRÉMANT
COMTE DE CARIGNY
 GARANTI METHODE CHAMPENOISE
VIN RIVALISANT AVEC TOUTES LES BONNES MARQUES DE CHAMPAGNE

Echantillon à domicile { La bouteille 1 fr. 60
 La 1/2 — 1 fr. 10

TÉLÉPHONE 415-12 **ADRESSE : COMTE DE CARIGNY** **TÉLÉPHONE 415-12**
PARIS - 12, Rue Alexandre-Parodi, 12 - PARIS

Réchauds à Gaz " **PLAFOND AMIANTE** "
L'INDISPENSABLE



Vue du Plafond d'Amiante.

N° 30**ÉCONOMIE 50 %**

Cuisson Parfaite
et
sans odeur.

E. CHALOT,

38, Boulevard Magenta, 38

TÉLÉPHONE 423.49

PARIS

SOMMAIRE

	Pages.
Le téléphone à l'œil	3
La Gabegie aux P. T. T.	3
La publicité dans l'Annuaire : un premier jugement	5
De mal en pis : l'incurie administrative.	5
Une question d'hygiène	6
Les réformes (?) de l'administration : une protestation des commerçants du Nord	7
Un jugement sur M. Simyan	8
Echos de partout	10
Le téléphone à New-York	11
A travers la presse.	12
Tribune des Abonnés.	14

LE TELEPHONE A L'ŒIL

Nous demandons la liste rose !

A l'appui de notre campagne contre *le téléphone à l'œil*, nous relevons dans le Journal des postes, l'article suivant, dont l'importance n'a pas besoin d'être soulignée.

Nos chers députés trouvent, paraît-il, que leur situation n'est pas encore assez brillante, et cherchent en ce moment le moyen, non pas d'augmenter leur indemnité, mais de diminuer leurs charges.

— On a des frais énormes, nous disait ces jours derniers l'un d'eux. Ainsi si nous voulons le téléphone à notre domicile, il nous faut donner deux cents francs ; de sorte que beaucoup hésitent à l'avoir.

— Mais c'est déjà la moitié de ce que paie le simple électeur, hasardai-je.

— Possible : mais nous allons demander à Simyan de nous le donner à l'œil ; pas admissible que nous payions ce service, nous législateurs...

Je n'insistai pas, j'admirai seulement la candeur de cet « honorable », croyant que tous ses collègues se soumettaient à la même obligation onéreuse que lui.

Je le laissai dans son erreur ; *mais je lui signalerai ici, puisqu'il l'ignore, une CERTAINE LISTE ROUGE, OU ROSE,*

inconnue du public qui paie et sur laquelle il verra, non sans surprise, figurer la plupart de ses collègues, qu'il croit réfractaires à ce mode de communication...

En même temps qu'il demandera le téléphone à l'œil, il *pourrait peut-être aussi demander des explications au sujet de cette liste généralement ignorée.*

Nous demandons la publication de la *liste rose* ! (N. D. L. R.).

★
★ ★

D'autre part le *Rappel* publie l'entre-filet suivant, sous le titre : *Répondez, M. Simyan !* (Mais M. Simyan ne répondra pas !)

Pour la quatrième fois, le *Bulletin de l'Association des abonnés du téléphone* pose au « fantôme irrité » de Son Incapacité Simyan, la question suivante :

« Est-il vrai que des personnalités qui n'ont aucun droit à cette faveur, aient le téléphone « à l'œil » ? »

Et le *Bulletin* ajoute :

« Abonnés qui payez pour être mal servis ou ne pas être servis du tout, soyez assurés que les heureux bénéficiaires du téléphone « à l'œil » obtiennent plus vite que vous leurs communications. »

Evidemment M. Simyan-40-chevaux restera muet. Il ne trouve sa langue que pour injurier ses employés.

Mais si d'aventure il consentait à répondre, pourrait-il nous dire quels sont les heureux bénéficiaires du téléphone « à l'œil » ?

Nous ne parlons pas, bien entendu, de ceux qui se trouveraient en Saône-et-Loire : les tendresses de M. Simyan, à l'égard de cet heureux département, sont si naturelles !

La Gabegie aux P. T. T.

L'éternel Annuaire : Une mise au point ; adjudication irrégulière. — Graves accusations. — L'enquête s'impose de plus en plus.

On a critiqué à la Chambre, et dans les journaux indépendants de droite et de gauche, le système de concession de l'Annuaire. M.

Simyan a répondu avec assurance qu'il y avait eu une adjudication régulière et devant cette affirmation catégorique, tout le monde s'est incliné.

Or, M. Simyan a bluffé de nouveau et, sur ce point comme sur d'autres, a induit la Chambre en erreur.

Il faut, en effet, distinguer.

La concession de l'*Annuaire* avait été divisée en deux lots. Le premier, concernant l'impression, a bien été concédé à la suite d'une adjudication — plus ou moins régulière et sincère, comme on le verra plus loin.

Mais il n'en a pas été de même pour la concession de la publicité. Une première adjudication a été annulée par le Sous-Secrétaire d'Etat, sous prétexte que les prix offerts par les soumissionnaires étaient trop faibles. Et quelques semaines après, à l'insu de tous, la publicité était concédée de gré à gré par M. Simyan, dans son cabinet, à un ami de son imprimeur.

Quant à l'adjudication de l'impression, elle a été entachée d'un vice de forme très grave. Il y avait, ce jour-là, un seul soumissionnaire. Le président de la commission a omis — est-ce sciemment? — de lire le montant de la soumission contrairement à la règle toujours observée rue de Grenelle et ailleurs. Il est facile de comprendre l'utilité de cette formalité. La première adjudication est provisoire : elle est suivie dix jours après d'une adjudication définitive. Dans l'intervalle, les offres des soumissionnaires étant connues, les divers concurrents peuvent modifier leurs prix au bénéfice de l'Etat, ou de nouveaux soumissionnaires peuvent surgir avec des offres plus avantageuses pour le fisc. En laissant ignorer le montant de la soumission, on était certain d'écarter les nouveaux concurrents et de réserver l'adjudication au premier soumissionnaire — ce qui eut lieu. — Ce vice de forme frappa vivement les assistants, qui étaient assez nombreux, et dont il serait facile d'invoquer le témoignage.

Voilà la vérité. Et nous défions tout démenti sur ce point.

*
* *

L'*Annuaire* continue d'ailleurs à provoquer les critiques les plus justifiées.

« Il n'a pas été seulement tardif, déclare le

Figaro, il est pitoyable, tout plein de fautes et d'omissions.

« De vieux abonnés, qui n'ont pas changé d'adresse et dont le numéro n'a pas été modifié, n'y figurent pas !... »

« Pourquoi ? .. Ils se le demandent. Et en tout cas, le préjudice que leur cause cette sorte de sabotage administratif est appréciable.

« Tel est l'*Annuaire des téléphones* depuis que le docteur Simyan l'a ingénieusement confié à un électeur plus influent qu'imprimeur attentif !... »

« Heureux abonnés du téléphone ! conclut le *Rappel*. Par contre, l'imprimeur a été décoré ! »

*
* *

D'autre part, la gabegie continue de plus belle dans l'administration. Faut-il rappeler l'affiche suivante, qui fut placardée dernièrement par les postiers, et qui contenait les accusations les plus graves? Reproduisons-la, à titre documentaire, pour ceux de nos lecteurs qui n'en auraient pas eu connaissance :

« Malheureusement pour les contribuables, l'administration de M. Simyan ressemble à celle de la marine. Ce sont partout les mêmes dilapidations, les mêmes gaspillages.

« Avec M. Simyan, la gabegie a été érigée en système. Homme d'affaires, — et de quelles affaires! — ce parvenu devait introduire dans notre administration les pratiques spéciales qui lui étaient familières.

« En tête à tête avec les représentants de la grande industrie, il a conclu, sous le manteau, des marchés de plusieurs millions; à l'instigation des rabatteurs et sans consulter son conseil d'administration, il a engagé l'Etat dans des opérations ruineuses. A prix d'or, il a loué des immeubles inutilisables. Par exemple, rue du Louvre, après l'incendie de Gutenberg, il a acheté d'urgence à une maison suédoise pour 600.000 ou 700.000 francs d'appareils actuellement abandonnés dans un sous-sol du bureau de Passy.

« Des millions ont été inutilement engloutis dans des transformations continues sans autres résultats que d'enrichir deux maisons américaines, maîtresses du réseau téléphonique de Paris. D'un trait de plume, M. Simyan a exonéré un fournisseur ami d'une retenue de plusieurs centaines de mille francs,

« La liste serait trop longue des malfaçons, des marchés de complaisance, des adjudications truquées que nous pourrions énumérer ici et dont il faudra bien parler quelque jour.

« Comme il faut couvrir toutes ces opérations, l'argent destiné à l'entretien des lignes est détourné de son affectation. Si bien que le réseau général est aujourd'hui dans un état lamentable de délabrement.

« Le contrôle du Parlement est illusoire. Le budget qui lui est soumis n'offre aucune sincérité. Comme celle de la rue Royale, la comptabilité de M. Simyan ressemble à celle d'un commerçant qui embrouille ses comptes à la veille d'une banqueroute frauduleuse.

« MM. Sembat, Steeg, Noulens, Chautard, Doumer, tous ceux qui ont vainement tenté d'explorer la « caverne », réclament une enquête. Ils parlent dans le désert.

« Le personnel est las d'assister à ce spectacle écœurant. Il ne veut être ni complice ni victime. Il dénonce, de toute la force de son indignation, le trafic scandaleux des fournisseurs et des courtiers marrons qui parlent très haut rue de Grenelle. »

Ce sont là des accusations graves et précises, qui méritaient d'être relevées. Or, M. Simyan et l'administration ont répondu... par le silence. Ces griefs et d'autres encore ont été articulés à la Chambre par des députés de l'extrême gauche : le Gouvernement a répliqué... en parlant d'autre chose !

Il faudra bien pourtant qu'un jour ou l'autre on s'explique, et que les accusés de gabegies répondent autrement que par des dissertations sur le syndicalisme des fonctionnaires. Le mouvement gréviste des P.T.T. est terminé, pour de bon cette fois, espérons-le. Il s'agit maintenant de tirer au clair une gestion administrative plutôt trouble.

L'enquête s'impose de plus en plus. Il faudra bien qu'on y vienne, bon gré mal gré.

LA PUBLICITÉ DANS L'ANNUAIRE

Un premier jugement au tribunal de commerce.

Nous avons entretenu nos lecteurs du procès intenté, sous les auspices de l'Association, par sept commerçants parisiens contre

le concessionnaire de la publicité de l'Annuaire des Abonnés au téléphone.

Le jugement a été rendu le 9 juin par le tribunal de commerce. Les avocats étaient M^e Rodanet pour les demandeurs, et M^e Gauthier pour le concessionnaire, tous deux avocats à la Cour d'appel.

Le considérant suivant est à retenir :

« Attendu qu'il serait souhaitable que la liste alphabétique dans laquelle tout titulaire d'un abonnement a le droit d'être inscrit, soit dépourvue de la publicité qui peut l'encombrer en rendant ainsi les recherches plus laborieuses. »

Néanmoins les demandeurs sont déboutés :

« Encore faudrait-il, déclare le tribunal, pour qu'il puisse naître de ce voisinage (des annonces) un droit à une indemnité, qu'il soit justifié que le fermier l'ait facilité et ait abusé de ce droit ; que la preuve n'est pas faite. »

Ce considérant est de nature à surprendre, car la preuve a été bel et bien faite. Nous aimons à croire que les juges d'appel le comprendront et se rendront à l'évidence.

De Mal en Pis.

L'incurie administrative

Gutenberg inondé : imprévoyance invraisemblable.

— Les câbles sabotés par l'eau et par les rats.

L'incurie administrative ne fait que croître et embellir. Chaque jour nous apporte de nouveaux incidents, qui seraient burlesques, s'ils ne dénotaient un état de choses profondément triste.

Quand le Gutenberg provisoire fut élevé, il fut aisé de pronostiquer que cette fragile bâtisse, construite en dépit du bon sens, ne causerait que des mécomptes. A nos critiques et à celles des journaux l'administration répondit... que toutes les précautions étaient prises contre l'incendie. Aussi le Gutenberg provisoire n'a-t-il pas été brûlé ; il a été inondé — et de la façon la plus grotesque, par une averse qui a crevé la toiture. Il fallait vraiment que cette toiture fût bien solide pour ne pas pouvoir supporter l'eau du ciel ! On n'avait pas pensé qu'il pleuvait quelquefois à Paris ; on ne peut pas tout prévoir !

Mais laissons la parole au *Matin* du 4 juin :

« L'incident le plus grave eut pour théâtre les *légers* baraquements (oh combien !) qui abritent les services téléphoniques de Gutenberg depuis l'incendie de l'Hôtel des téléphones. L'eau pénétrant à torrents par les fissures de la *frêle* toiture se répandit sur les multiples, noyant les câbles et occasionnant dans les communications la perturbation la plus complète.

« Le personnel s'empessa de jeter de la sciure pour absorber l'inondation et empêcher les courts circuits qui auraient pu en résulter. M. Simyan, sous-secrétaire d'Etat, avisé de l'inondation, accourut aussitôt en auto, parcourut les salles et ne se retira qu'après avoir constaté qu'aucun danger sérieux n'était à redouter. »

Une simple interruption de quelques jours pour des centaines d'abonnés, est-ce que cela est *sérieux* pour un Sous-Secrétaire d'Etat ? Ce chef responsable d'un grand service, qui n'a rien su prévoir, et qui arrive en auto après l'accident — toujours trop tard comme les carabiniers d'Offenbach — ne rappelle-t-il pas la fable du *Lièvre et de la Tortue* ? Au lieu de courir si vite (même en auto !), mieux vaudrait partir à point.

* *

Le 4^{er} mai, il y avait eu une alerte très vive, rue de Grenelle. On venait de s'apercevoir que cinq câbles téléphoniques étaient hors de service. Nul doute, c'est un acte de sabotage caractérisé : C. G. T. ! Grève générale !.. Vite un communiqué à la presse !

Mais après une enquête sommaire on se ravise. Et un deuxième communiqué officieux laisse entendre que le sabotage pouvait bien avoir été commis... par les rats.

Voyez le *Petit Parisien* du 2 mai :

« M. Gaucher, inspecteur des téléphones, vient de revêtir la blouse bleue et de descendre dans les égouts pour rechercher les points de rupture. Il s'est fait accompagner par deux chefs d'équipe : MM. Grisard et Colin, qui portaient des falots. Il est très probable que les résultats de l'enquête de l'inspecteur seront sensiblement identiques à ceux des enquêtes qui sont faites fréquemment, pour des accidents de même nature : on constatera très probablement que les rats ont rongé les enveloppes des câbles qui, par suite, ont été inondés ».

Le lendemain l'administration se ravise encore : troisième communiqué, troisième version :

« Des recherches ont été poursuivies au cours de la journée, au sujet des défauts qui s'étaient révélés dans la journée d'hier, vers 5 heures du soir, sur 5 câbles téléphoniques.

« Trois de ces câbles sont réparés, les autres le seront vraisemblablement dans la journée de demain.

« Les constatations faites ne donnent pas lieu de penser que l'origine des défauts ait été intentionnelle. La simultanéité tout à fait anormale de ce grand nombre d'interruptions provient d'un barrage qui avait été établi dans l'égout pour la chasse d'eau et, qui avait déterminé une élévation exceptionnelle du niveau.

« Des fissures préexistantes dans les enveloppes des câbles ont été ainsi atteintes et ont permis l'introduction de l'eau dans les câbles, et déterminé par suite leur mise hors de service. »

Quant à la véritable version, c'est que l'incurie règne à tous les degrés de l'administration, et que le matériel, ni surveillé ni entretenu, se dégrade chaque jour de plus en plus.

UNE QUESTION D'HYGIÈNE

Maladies infectieuses et appareils téléphoniques.

Nous recevons la lettre suivante qui soulève une question hygiénique du plus haut intérêt pour tous les abonnés. Nous nous empressons de la publier, en nous réservant de traiter plus amplement le sujet dans un prochain numéro.

Paris, le 9 juin 1909.

Monsieur le Président,

Un grand nombre d'observations nous a fait constater des cas de tuberculose pulmonaire, de laryngites tuberculeuses, d'angines, et d'autres maladies infectieuses, qui trouvent leur origine dans les appareils téléphoniques.

Déjà en Allemagne plusieurs médecins ont attiré l'attention des pouvoirs publics sur le danger de la propagation des maladies infec-

tieuses par les appareils téléphoniques, ce qui a déterminé le sous-secrétaire des postes et télégraphes, d'ordonner la désinfection de toutes les cabines téléphoniques.

Le 16 mai à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'Œuvre Antituberculeuse de Paris, à la salle des Agriculteurs de France, nous avons développé ce sujet et présenté des documents sur la nécessité de la désinfection ainsi que les moyens à employer pour éviter la contamination.

Des rapports scientifiques ont été envoyés aux Ministères de l'Intérieur et des Postes et Télégraphes ; et nous espérons que les pouvoirs publics sauront apprécier l'utilité de la désinfection préventive.

Monsieur le Président, connaissant l'intérêt que vous portez à l'Association des Abonnés au Téléphone, nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur ce nouveau danger et nous mettons à votre disposition les travaux de laboratoire et les rapports concernant la désinfection des appareils téléphoniques.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments très distingués.

D^r CONST. SIMIONESCO,

Président de l'Œuvre antituberculeuse de Paris.

LES

Réformes (?) de l'Administration

Un projet de tarif arbitraire et vexatoire. — Une campagne des commerçants du Nord.

Nous avons demandé la réforme du tarif et la substitution au tarif forfaitaire actuel, trop élevé, d'un tarif proportionnel : cela, pour dégrever un certain nombre d'abonnés, sans surcharger personne.

Nous ne pouvons admettre, au contraire, les projets de l'Administration, qui, sous prétexte de réformer le tarif, prépare une caricature de conversation taxée, à un taux vexatoire, dans le but de surtaxer les abonnés déjà trop chargés.

Le projet conçu par l'Administration des Postes, Télégraphes et Téléphones de supprimer les abonnements forfaitaires téléphoniques a vivement ému le monde du commerce et de l'industrie pour lequel l'adoption d'une

pareille mesure aurait pour conséquence une élévation considérable du coût des communications.

Cette mesure, qui ne vise jusqu'à présent que le réseau des villes comptant plus de 80.000 habitants, c'est-à-dire Amiens, Bordeaux, Le Havre, Lille, Marseille, Nantes, Nice, Nancy, Reims, Roubaix-Tourcoing, Rouen, Saint-Etienne, Toulon et Toulouse, serait bientôt rendue générale si l'Administration n'était amenée à considérer le mouvement unanime de protestation que soulève son projet.

Déjà, un grand nombre d'associations, de syndicats, d'industriels, de commerçants et de négociants lillois, de toutes les branches des affaires, ont signé et signifié leur protestation à l'Administration, exprimant le souhait « que celle-ci recherche et trouve le moyen de démocratiser le téléphone par un autre procédé que celui de le rendre impraticable pour ceux qui en ont réellement besoin » et la priant « de maintenir le statu quo et de le lui garantir pour l'avenir ».

De son côté, la Chambre de commerce de Lille, dans sa séance du 3 avril 1909, a adopté le procès-verbal suivant :

Considérant que les abonnés qui ont contracté un abonnement forfaitaire ont un droit qu'il serait injuste de leur enlever ;

Considérant que le régime à conversations taxées tel qu'il est appliqué en France est plus onéreux que partout ailleurs en Europe, et qu'en voulant faciliter le développement de l'institution des téléphones, on surchargerait les anciens abonnés qui forment le principal élément de prospérité du pays ;

Considérant que, tout en cherchant à rendre l'usage du téléphone accessible à tous, il faut avant tout veiller au bon fonctionnement de l'institution et que ce fonctionnement est déjà trop souvent sujet à caution ;

Considérant que le contrôle, déjà difficile quand il s'agit de communications interurbaines, deviendrait absolument impossible quand il devra s'appliquer aux conversations locales et principalement au nombre d'unités de conversations utilisées ;

Considérant que la taxation des conversations urbaines exigerait de la part du personnel déjà insuffisant une surcharge de travail qui en nécessiterait l'augmentation ;

Considérant que cette taxation serait un élément de lenteur dans l'établissement des communications entre les abonnés ;

Considérant que de ce fait l'administration serait amenée à faire des dépenses nouvelles qui n'apporteraient aucune amélioration dans les services ;

La chambre de commerce de Lille,

Appuyant les justes revendications du négoce et de l'industrie, proteste contre le projet de suppression du régime forfaitaire et émet le vœu que, si l'administration veut établir le régime des conversations taxées, elle laisse à chaque abonné le droit de choisir entre les deux systèmes.

Enfin, le Conseil général du Nord, dans sa séance du 23 avril 1909, a été saisi d'un vœu de M. Potié, sénateur, ainsi conçu :

Depuis la création des réseaux téléphoniques l'Administration des Postes a consenti des abonnements fixes de 200 francs par an. Elle tente aujourd'hui de revenir sur cet état de choses, et sous prétexte de favoriser les petits commerçants, veut, en diminuant l'abonnement fixe, établir une taxe de 10 centimes par conversation de 3 minutes pour les villes de plus de 80.000 habitants ;

Attendu que, sous une apparence d'économie, ce nouveau régime aurait pour effet d'augmenter dans des proportions énormes la dépense téléphonique, et générerait par suite les relations commerciales ;

Attendu que le commerce local s'en est vivement ému et a fait appel à ses représentants et notamment aux membres du Conseil général du Nord,

Le soussigné émet le vœu que les abonnements forfaitaires pour les conversations urbaines soient maintenus ;

Que, pour répondre à l'esprit qui paraît avoir dicté le projet de l'Administration des Postes, il soit créé parallèlement des abonnements à conversation taxée pour les petits commerçants qui en feraient la demande.

Un vœu de M. Delesalle visait le même objet :

Nous proposons d'émettre le vœu que l'Administration des Téléphones ne donne pas suite à son projet de substituer le régime des conversations taxées au régime des abonnements forfaitaires pour les conversations urbaines, mais bien plutôt qu'elle maintienne ce dernier régime tout en créant parallèlement des abonnements à conversation taxée réclamés par le petit commerce.

A l'unanimité, le Conseil général, prenant en considération ces vœux, a adopté la délibération suivante :

Votre 5^e bureau renvoie au bienveillant examen de l'Administration compétente le vœu de nos honorables collègues, MM. Potié et Delesalle, tendant à ce que les abonnements forfaitaires pour les conversations téléphoniques urbaines soient maintenus, et qu'il soit créé parallèlement des abonnements à conversation taxée

pour les petits commerçants qui en feront la demande.

On peut considérer que devant : 1^o le vœu émis par le Conseil général du Nord ; 2^o le vœu motivé de la chambre de commerce de Lille ; 3^o l'unanime protestation de tous les abonnés, l'Administration, pour donner satisfaction au monde des affaires, respectera les contrats forfaitaires et créera parallèlement des contrats à conversations taxées.

Mais, considérant que ce dernier système est d'un rendement médiocre, si l'on en juge par les chiffres fournis par la chambre de commerce de Lille : Londres, 4,1 conversations par jour et par abonné ; Berlin, 2,1 conversations par jour et par abonné ; et estimant qu'il y a lieu de craindre que l'Administration ne soit tentée d'élever le taux de la taxe ou de diminuer le temps de la conversation fixé aujourd'hui à 3 minutes (en considération de ce rendement médiocre, elle avait songé à faire payer aux anciens ce que ne paieraient pas les nouveaux), tous les intéressés de Lille qui ont protesté auprès de l'Administration, viennent d'adresser une pétition à MM. les sénateurs et députés de la région, leur exprimant combien ils comptent sur leur intervention pour faire établir ces conditions de manière définitive.

« Si, par impossible, contre toute logique, et sans souci des intérêts économiques du pays, dit la pétition, la réforme projetée était appliquée, le moins que les anciens abonnés puissent demander serait d'être traités comme des nouveaux venus ; l'Administration ne pouvant leur refuser ce traitement, le remboursement de la participation d'installation des lignes et le rachat de leur téléphone s'imposeraient ».

UN JUGEMENT SUR M. SIMYAN

On nous a reproché quelquefois de nous montrer un peu sévères dans nos critiques vis-à-vis de M. Simyan. Voici comment le *Figaro* jugeait dernièrement le sous-secrétaire d'Etat et son œuvre : après avoir lu cet article, nos lecteurs pourront dire si nous avons exagéré. — N. D. L. R.

L'examen le plus simple est malheureusement le seul auquel le gouvernement s'oppose.

Il voit dans le vote d'une enquête sur l'administration de M. Simyan une marque de défiance qu'il n'a pas voulu percevoir un seul instant quand il s'agissait d'enquêter l'administration de M. Alfred Picard. Ce refus est-il plus flatteur pour les postes que pour la marine? En tout cas il ne s'explique pas, et cette obstination peut nous jeter dans les plus violentes conflagrations.

La joie de conserver M. Simyan comme sous-secrétaire d'Etat vaut-elle une révolution sociale? Toute la question est là.

On a eu raison de maintenir contre vent et marée ce cher collaborateur au moment où les grévistes réclamaient insolemment son expulsion : là était le devoir ; mais, après la reprise du travail, un gouvernement prévoyant devait décider ce collègue encombrant à abandonner la rue de Grenelle ; sa démission était « implicitement » promise aux postiers ; en la leur refusant par la suite, on les a « sciemment » trompés. Et l'exaspération des employés, les cris irrités de l'Association, les revendications folles du syndicat, le vote de la grève, la révolte nouvelle, de forme antiministérielle, antiparlementaire, antifrançaise, tout vient de là.

Qu'est-ce donc que ce M. Simyan qui a déclanché en quelques mois un système de gouvernement de trente années, et poussé à bout une armée indignée de fonctionnaires de tout ordre, de tout sexe et de tout rang?

On colporte vraiment sur ce singulier sous-secrétaire d'Etat des anecdotes pénibles. On prétend que, médecin lyonnais sans clientèle, il était fort gêné quand il a été mis, par le caprice des appétits parlementaires, à la tête des postes, des téléphones, des télégraphes, de cette immense administration nationale, la plus délicate entre toutes, celle qui réclame le plus d'expérience, le plus de science et le plus de tact. On raconte qu'il avait des dettes nombreuses et on ajoute que, depuis son avènement, certaines de ses adjudications étaient si bien préparées que les adjudicataires ont été parfois proclamés par avance dans un journal aussi facétieux que renseigné! Il y a tant de fournitures diverses dans cette régie colossale, tant de changements incessants dans les appareils employés par l'Etat, que le domaine de la médecine, de la calomnie ou du dépit est sans bornes lui aussi!

Il ne faut donc pas s'arrêter à ces racon-

tars. Mais, en somme, le cas de M. Simyan est terriblement spécial : on n'a jamais lancé d'accusations pareilles sur aucun des sous-secrétaires d'Etat ni des ministres actuels ; et il ne serait pas mauvais, au moyen d'une enquête rapide, de rechercher les imprudences certaines qui expliqueraient, sans les excuser, quelques-unes des accusations gênantes dont il est l'unique et malencontreux objet. Je n'en retiens que cette attribution tout au moins maladroite de l'Annuaire des Téléphones, faite à un électeur de Mâcon, ami, fournisseur et, qui plus est, créancier de M. Simyan dont il imprimait le journal.

C'est le résultat d'une adjudication publique! a-t-on répliqué triomphalement. Oui, certes ; mais il faut savoir aussi que, depuis ce jour, cette publication coûte à l'Etat cent mille francs de plus, et il ne faut pas oublier que l'adjudicataire de Mâcon, électeur, ami, imprimeur et créancier de M. Simyan, aurait dû être le seul à ne pas concourir à cette adjudication tandis qu'il a été, au contraire, le seul soumissionnaire de son Annuaire... ou à peu près!

Il peut donc y avoir, dans d'autres opérations de ce ministère, d'autres imprudences de ce genre.

Ce qui est encore plus évident et plus grave, c'est qu'à tous les degrés, dans tous les emplois grands ou petits de l'administration des postes, M. Simyan est méprisé. Ce ne sont pas les cinquante ou soixante meneurs qui, après avoir été appelés par lui dans ses conseils, après lui avoir dicté ses promotions, se sont séparés de lui et ont préconisé la révolte ; ce ne sont pas seulement les quatre ou cinq mille agents anarchistes, rêveurs de bouleversement social, qui ont suivi avec joie le mouvement de destruction ; ce sont les quarante-cinq mille autres fonctionnaires, — ceux-là ce sont de braves gens laborieux et tranquilles, d'honnêtes mères de famille, de timides jeunes filles : or tous ceux-là préfèrent compromettre leur pécule, leur position présente, leur avenir, plutôt que de conserver à leur tête ce chef détesté, au langage indigne, violent et grossier!

De là est sortie cette immense révolte dont les députés souriaient hier, mais dont ils peuvent redouter demain les pires catastrophes, parce qu'elle englobe dans l'exaspération générale le système républicain tout entier.

Devant un tel soulèvement d'indignation,

dans un pays de suffrage universel, il est impossible d'expliquer l'insolent maintien de M. Simyan dans le ministère.

Provoquer une émeute pour conserver cet homme, c'est vraiment trop cher !

GASTON CALMETTE.

Echos de Partout.

M. Simyan porte-veine

Du *Journal des Postes* cette amusante anecdote :

M. Simyan porte quelquefois la veine.

Il y a quelques années, il eut avec un contrôleur des chemins de fer une altercation si violente qu'elle finit en pugilat. La Compagnie du P.-L.-M., pour s'éviter des ennuis, révoqua l'employé et le fit nommer appariteur au Collège de France, où il se trouve encore.

Peut-être pourrait-on nommer les cinq ou six cents postiers révoqués professeurs de télégraphie au Collège de France. Il n'y a justement pas de chaire.

*
* *

La Batterie centrale

Nous aurons le plaisir, dans un prochain numéro, de publier une très intéressante conférence sur le téléphone à Batterie Centrale, faite par M. l'Ingénieur H. André, le 2 juin dernier, à l'Hôtel de la Société d'Encouragement, sous les auspices de la Société Internationale des électriciens.

*
* *

Les plus longues lignes téléphoniques.

C'est l'Amérique, naturellement, qui détient le record à l'heure actuelle : mais il n'en a pas été toujours ainsi.

En 1891, lors de l'établissement de la ligne téléphonique Paris-Londres, on a pu entretenir des conversations entre Londres et Paris, puis entre Londres et Bruxelles, enfin entre Londres et Marseille (1.100 kilomètres).

La ligne téléphonique Paris-Marseille était restée longtemps la plus longue du monde.

En octobre 1892, la ligne établie de New-York à Chicago (1.520 kilomètres) a pu être prolongée jusqu'à Boston (1.920 kilomètres), puis jusqu'à Philadelphie, Baltimore et Washington. A cette occasion, l'inauguration de cette ligne téléphonique, la plus longue à cette époque, fut faite par Bell en personne, dont le nom est lié aux débuts de la téléphonie.

Enfin, en reliant entre elles les lignes téléphoniques successives, on a pu entretenir une con-

versation téléphonique entre Boston et Little-Rock (Arkansas) entre deux postes éloignés de 3.040 kilomètres. C'est la plus grande distance à laquelle on soit parvenu à transmettre la parole par la téléphonie ; encore l'essai en a-t-il été réalisé à titre de simple expérience et non de service établi.

On connaît les difficultés que la capacité des conducteurs oppose à la transmission des courants téléphoniques aux longues distances.

*
* *

Chinoiseries postales.

Un de nos amis nous conte cette mésaventure dont il a été personnellement victime.

Il est abonné au téléphone et, comme tel, a reçu, en payant sa première quittance, de l'administration des postes, télégraphes et téléphones, une carte d'identité, avec sa photographie, lui donnant droit de réclamer, sans taxe supplémentaire, des communications téléphoniques à toutes les cabines publiques. Or, ayant ces jours derniers à toucher un modeste mandat-poste, il estima que, porteur d'une telle pièce, dont les postiers ne sauraient récuser l'authenticité, puisqu'elle est revêtue des signatures bien connues et cachets solennels de leurs propres chefs, il se présenta au guichet du bureau de son quartier, sans se précautionner de son permis de chasse, de sa carte d'électeur et de son contrat de mariage. Mais il avait compté sans le sacro-saint respect du règlement qui est, pour tout rond-de-cuir, le commencement de la sagesse. Le paiement de son mandat lui fut bel et bien refusé parce que « son identité n'était pas suffisamment établie », et pour convaincre cet employé modèle, il dut aller chercher chez lui deux enveloppes de lettres.

Est-ce assez complet ?

*
* *

Le téléphone en Chine.

La sagesse des nations nous enseigne que ce qui fait le malheur des uns fait le bonheur des autres, et que les bons Chinois de Pékin nous en fournissent une preuve nouvelle.

Très friands d'utiliser, comme les Japonais, les plus modernes découvertes des « diables étrangers », les Chinois, ceux de Pékin surtout, ont adopté récemment le téléphone avec enthousiasme. Mais ne croyez pas que, là-bas, le téléphone soit un supplice, fleur nouvelle égayant le jardin fameux. Il jouit, au contraire, d'une vogue inouïe. En quelques semaines, plus de deux mille appareils ont été installés chez les mandarins, les commerçants de l'archaïque cité. Les Chinois, paraît-il, adorent le téléphone. Ce n'est pas seulement pour eux un moyen rapide de correspondre : c'est surtout un jouet dont ils raffolent, dont ils ne se lassent pas. Heureux Chinois !

Dire que nous en sommes réduits à souhaiter

que le téléphone marche aussi bien à Paris qu'à Pékin !

Ce n'est pas flatteur pour la Ville Lumière !

*
* *

La forme du pli.

La petite anecdote suivante est toute d'actualité au moment où on parle de supprimer les « recommandations ».

Dernièrement un électeur priait son député, nouvel élu, de faire, après l'envoi de sa demande, une démarche personnelle. Docile, le jeune député plia lui-même le papier, le mit à la poste, rassura son électeur influent et, rentré à Paris, se rendit au cabinet du ministre.

Il parla de sa demande : Connaissons pas !

— C'est drôle, je vous l'ai pourtant adressée moi-même pliée en long.

— Vous dites, pliée en long, tout d'abord ?

— Oui, plus deux fois en large.

Le secrétaire du ministre éclata de rire.

— Vous avez, sans le vouloir, utilisé le *pli spécial, le pli qui va directement au panier*.

Le député la trouva bien bonne, et l'aimable secrétaire conclut :

— Maintenant, monsieur le député, de quoi s'agit-il ? Je suis tout à votre disposition.

Le Téléphone à New-York.

Le téléphone est tellement passé dans les habitudes, à New-York, que ce serait une grande privation pour le public que de voir, comme à Paris, se produire une grève de ses employés et, comme dans notre belle capitale, bien d'autres services seraient désorganisés. On s'est tellement habitué à ses aises, aujourd'hui, que l'on n'aime pas à faire des courses qui, à New-York, sont longues, coûteuses et fatigantes, et que l'habitude de traiter par téléphone les affaires commerciales, aussi bien que toutes les autres, est devenue une véritable seconde nature pour le négociant de ce pays.

Aussi, dans les grands bâtiments que l'on a construits, ces dernières années, et que l'on nomme des « gratte-ciel » (skyscrapers), sans compter les fils employés à les mettre en communication avec les stations téléphoniques, on pose de 250 à 750 milles de fils. Ces chiffres peuvent paraître exagérés, mais

ils ne le sont pas, et il a bien fallu 750 milles de fils pour relier entre eux les bureaux du grand édifice qu'est le « Hudson Terminal », où se trouvent diverses compagnies de chemins de fer et de nombreux offices particuliers. Le nombre des instruments qui fonctionnent dans ces immenses bâtisses varie entre 1,300 et 3,000 et dans cinq nouvelles constructions, qui sont très avancées, on emploiera 2.300 milles de fils et 10.000 appareils.

N'est-ce pas merveilleux de voir avec quelle rapidité les Américains ont installé leurs stations téléphoniques, qui ont grandi d'une façon étonnante depuis quelques années ? En 1879, la Compagnie des Téléphones n'avait pas de livre d'adresses, mais seulement une carte portant les noms des 252 abonnés qu'elle desservait. Aujourd'hui, cette liste est devenue un gros livre de 580 pages : imprimée en caractères serrés, elle contient près de 250.000 noms et elle sert de répertoire d'adresses pour la ville de New-York et les environs. On en tire 400.000 exemplaires pour les besoins du commerce et des abonnés de la compagnie.

Dire qu'il n'y a pas de plaintes serait une grave erreur ; il arrive souvent que les fils nombreux, posés de tous côtés, s'enchevêtrent et, de temps en temps, les sons arrivent confus ; mais les difficultés, en somme, sont vite surmontées et, en général, on est satisfait du service, bien que quelquefois on donne, dans les bureaux d'appel, une communication pour une autre. Cela prouve seulement que les employés, qui travaillent, croyons-nous, dix heures par jour, sont quelquefois distraits, et les Américains, si nerveux cependant, sont généralement envers eux fort patients et raisonnables et se contentent de réclamer la rectification des erreurs.

Mais il y a un vent qui souffle aussi bien aux Etats-Unis qu'ailleurs, et certaines gens se préparent à demander que les services des télégraphes et des téléphones, qui appartiennent à des compagnies particulières, soient annexés à l'Etat. Il arriverait alors, si la proposition était prise en considération, que ces énormes institutions, qui ont plusieurs directeurs, très occupés et très au courant de la marche de leurs compagnies, seraient dirigées par un seul homme qui est déjà absolument surchargé d'ouvrage. Tout irait à vau l'eau, comme en France. Mais les Américains sont

bien trop avisés et trop pratiques pour réaliser une « réforme » de ce genre.

A travers la Presse

L'impuissance de l'Etat commerçant.

De la spirituelle « lettre à mon facteur », publiée dernièrement par M. Hanotaux, dans le *Journal*, nous extrayons le passage suivant :

C'est là le point ; l'Etat va-t-il continuer à assurer certains services qui pourraient fonctionner sans lui, ou bien passera-t-il la main ? L'Etat n'est pas plus le distributeur indispensable des lettres et des télégrammes qu'il n'est le distributeur indispensable des eaux, du gaz, de l'électricité ; pas plus qu'il n'est le distributeur indispensable du blé et des subsistances, comme il l'a été si souvent autrefois.

Donc, la question se pose. Telle est l'antinomie du dilemme qui, de toutes façons, se résoudra contre vous : ou l'Etat postier faisant bien son service, ou l'Etat faisant mal son service, mais pas postier. Deux ou trois expériences comme celles-ci, et, soyez-en sûrs, on trouvera autre chose.

Déjà, la grande fraction de l'Etat à laquelle vous faites appel, l'opinion, le public, déjà cette grande fraction de l'Etat s'émue. Vous êtes quelques centaines de mille. Ils sont quarante millions ! Les quarante millions, c'est-à-dire tous ceux qui versent, si bénévolement, deux sous par deux sous, les sommes énormes qui constituent votre budget, tous ceux-là se remuent et s'agitent.

Ils ruminent une grève bien plus formidable que la vôtre, la grève des consommateurs. Si le trouble continue, si l'on revient au désarroi ancestral, si les lettres n'arrivent plus, voilà, mon cher facteur, ce qui arrivera : les corporations, les unions, les groupements particuliers se reconstitueront, non pas pour vous, mais contre vous. Ils chercheront des méthodes et des voies nouvelles et ils les trouveront. La nécessité est ingénieuse, surtout quand elle a pour complice le nombre.

Des organisations puissantes se mettront à la tête du mouvement, des intérêts s'ingénieront, des concurrences se produiront et s'exciteront l'une l'autre ; l'amour-propre, la lutte, le goût du

nouveau, la satisfaction d'être libéré des servitudes officielles, tout s'en mêlera.

On s'apercevra, en un mot, qu'on peut se passer des fonctionnaires, et, quand ce résultat sera obtenu, ce sera pour toujours. On travaillera à la séparation des Postes et de l'Etat, — beaucoup plus facile que l'autre. Et quand une loi, une mesure quelconque aura ratifié l'œuvre des faits, quand l'activité particulière aura trouvé ce nouveau débouché, il y aura, dans le public payant, asservi volontairement, un soupir de soulagement ; il aura brisé une chaîne de plus, et les choses n'iront pas plus mal que dans l'ère de secousses et d'à-coups qui vient de s'ouvrir.

*
* *

La morale de la dernière grève

Du *Journal des Postes* :

Ainsi que nous l'avions prévu et annoncé, la deuxième grève, voulue par le gouvernement et si imprudemment déclarée par les meneurs, a piteusement avorté malgré tous les efforts des grévistes désintéressés et de bonne foi. Ceux-là seuls en souffriront. Et c'est très malheureux pour ces innocentes victimes de la solidarité si mal comprise.

La première grève fut le résultat spontané d'un sentiment de révolte de **tout le personnel** contre la tyrannie, la malveillance de M. Simyan. Mais le personnel laborieux et honnête n'a pas voulu suivre les meneurs avec la C. G. T. *En abandonnant le terrain corporatif pour lui donner un caractère révolutionnaire*, les meneurs faisaient le jeu bête ou sciemment du ministère sous l'ingérence ou l'influence maçonnique.

C'est fort regrettable à tous les points de vue. Le petit personnel n'y gagnera rien. Il s'est mis à dos le public. Mais le gouvernement, malgré sa revanche, en sort affaibli et sa triste majorité complètement discréditée.

*
* *

Les impressions d'une téléphoniste

Du *Figaro* nous détachons ces curieuses impressions d'une dame employée, qui en disent long sur certains « dessous » de la grève :

Le mercredi matin, quand nous sommes arrivées pour prendre notre service, il y a eu une vraie panique. Vous savez ce que c'est qu'une foule,

et surtout une foule de jeunes filles et de jeunes femmes. Les bruits les plus effrayants se répandaient parmi nous, se dénaturaient. Un moment, on disait que les grévistes allaient faire sauter le bureau central à la dynamite; ou bien on disait qu'ils allaient y mettre le feu. Pour comprendre l'impression que ces racontars pouvaient produire, il faut que vous vous imaginiez l'effroi que nous laissait le souvenir de l'incendie de Gutenberg... J'avoue que, sans croire absolument aux bruits qui couraient, j'étais effarée. Nous l'étions toutes. Par exemple, ce qu'il n'était pas absurde du tout de redouter, c'était une invasion de notre bureau par les grévistes. Ils étaient furieux, dehors. S'ils se réfugiaient chez nous et si la police les y suivait, nous pouvions craindre des collisions, des batailles très dangereuses, des brutalités. Alors, pour être prêtes à sortir dès la moindre alarme, nous sommes entrées dans notre bureau tout équipées, en gardant nos chapeaux sur nos têtes. Qu'est-ce que vous voulez? si l'administration avait su maintenir l'ordre et si nous nous étions senties protégées, ça n'aurait pas été la même chose. Mais, au contraire, nous sentions que l'administration était débordée.

Et puis, deux ou trois de nos chefs sont arrivés; ils ont entr'ouvert la porte; ils ont vu que le bureau n'était pas en ordre. Qu'est-ce qu'ils ont fait?... Ils se sont retirés immédiatement, sans rien nous dire.

C'est cela qui est la grande maladresse qu'on a commise ce jour-là. Je vous assure qu'il n'y avait pas du tout un mauvais esprit dans le bureau. Nos chefs n'avaient qu'à nous adresser la parole, qu'à nous rassurer, qu'à nous engager à travailler sans crainte, le calme se serait aussitôt rétabli, j'en suis certaine. Au lieu de cela, ils sont partis sans rien dire!...

Au bout d'une heure, un de nos chefs est revenu. On ne peut pas dire qu'il ne nous ait rien dit. Mais voici exactement ce qu'il nous a dit :

— Mesdames, je n'ai rien à vous dire !

Et aussitôt il est parti, comme il était venu. Eh! bien, je vous avoue que même celles qui étaient les plus inquiètes ont eu envie de rire en entendant cette parole, qui n'était vraiment pas ce qu'on attendait.

Nos chefs, qui croyaient probablement que nous ne voulions pas travailler, ont enlevé les piles, ce qui rendait le travail impossible.

C'est comme cela que nous avons été en grève.

La vérité, c'est que nous ne nous sommes pas mises en grève, mais on nous y a mises.

Et je vous répète que nous ne savions pas pourquoi nous étions en grève.

... Que se produira-t-il désormais?... Nous ne le savons guère; et je n'ose pas y penser. Il est certain que M. Simyan est tout à fait impopulaire. On lui reproche bien des choses.

On voulait avoir une entrevue avec lui; il s'y est toujours refusé. Il s'est donné les airs d'une sorte de souverain lointain, mystérieux, invisible, un empereur de la Chine, comme s'il dédaignait avec hauteur ses employés. Je vous confesse que je ne le plains pas beaucoup pour tous les ennuis qu'il a : avec un peu plus de gracieuseté, il se les épargnait. Je crois, entre nous, que sa qualité de ministre, ou de sous-secrétaire d'Etat, lui a tourné la tête : il est la victime de sa vanité trop satisfaite.

Et puis, il a certainement fait du favoritisme. Cela s'est senti dans les augmentations de ces derniers temps, qui n'ont pas été régulières. Vous connaissez peut-être l'histoire des grattages ? Elle a fait assez de bruit !... La direction du personnel grattait et modifiait selon son bon plaisir les notes de nos chefs pour favoriser les employées qui avaient des protections politiques au détriment des bonnes employées, qui n'avaient pour les recommander que leur exactitude, leur zèle et l'ensemble de leurs bonnes notes méritées.

C'est pour cela que nous sommes furieuses contre M. Simyan. Le favoritisme s'est surtout fait sentir dans les nominations des receveuses, et aussi dans des déplacements : on a favorisé les unes et on a injustement taquiné les autres.

... Nous ne sommes vraiment pas responsables de l'état d'agitation où nous sommes. Ce n'est pas notre faute si l'on n'a pas su maintenir l'ordre et la tranquillité dans des bureaux où ne se produisaient pas de revendications. Au fond, dans le syndicat des postes, il n'y a qu'un tout petit nombre de dames employées; il n'y en a que très peu. Il est vrai que plusieurs d'entre nous ont fait grève assez vite, dès le premier jour : elles sont très peu nombreuses. Une seule fait partie du bureau du syndicat. Dans l'ensemble, nous n'avons ni envie, ni besoin d'un syndicat. Nous ne demandons qu'à être tranquilles. Et si beaucoup se mêlent de tout cela, c'est par peur; c'est par un sentiment de solidarité, que voulez-vous?...

Il y a deux causes au triste état de choses

actuel : les meneurs, que nous ne connaissons pas et qui font leurs affaires à notre détriment, sans même que nous sachions ce qu'ils veulent et ce qu'ils font ; et puis surtout, il y a l'extraordinaire maladresse de l'administration, **qui a quelquefois l'air de désirer notre grève et qui, tout au moins, ne fait rien pour l'empêcher.** Le désordre ne vient pas de nous ; avant d'être chez nous, il est dans l'administration même.

Tribune des abonnés

Le téléphone électrocuteur

Ceci est la dernière invention de l'administration, qui trouve sans doute spirituel de faire électrocuter les abonnés par son téléphone. Il faut croire que le matériel est dans un singulier état !

Un de nos adhérents nous communique à ce sujet la lettre suivante qu'il vient d'adresser à l'administration.

Paris, le 27 mai 1909.

Monsieur l'Ingénieur en Chef du
service téléphonique de Paris,
20, rue Las Cases, Paris.

Abonnés sous le numéros 297-82, nous croyons devoir porter à votre connaissance qu'aujourd'hui 27 mai, à deux heures trois quarts de l'après-midi, un de nos employés, M. Boulet, en voulant téléphoner, a reçu une forte commotion au moment où il approchait le récepteur de son oreille. L'accident ayant pour cause certaine une défectuosité de la batterie centrale, nous vous signalons le fait, faisant toutes réserves pour le cas où un incident de cette nature se renouvellerait avec des conséquences plus graves.

Nous croyons devoir ajouter que nous remettons copie de la présente lettre à l'Association des Abonnés au téléphone et ce, à toutes fins utiles.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ingénieur en Chef, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Directeur de la Mutualité Française (8, rue Drouot)

A. WILHELM.

A la suite de cette lettre, l'Administration daigna s'émouvoir.

« Un représentant de l'administration vient de venir, nous écrit notre adhérent, et s'est livré à une vérification dans laquelle il a trouvé tout en bon état. Il a toutefois fait remarquer que la proximité d'un lavabo pouvait faire jaillir quelques gouttes d'eau sur le plancher, ce qui risquait d'établir la communication avec l'opérateur. (!) Cette énonciation n'est pas exacte ; la vérité c'est que l'abonné est toujours exposé à une décharge plus ou moins vive ».

L'explication du lavabo fait certainement honneur à l'imagination de l'inspecteur : elle est digne de figurer dans le sottisier déjà si riche de notre légendaire administration.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Stations thermales desservies par le réseau P. L. M.

Aix-les-Bains.- Chatelguyon (Riom). - Evian-les-Bains.
Genève. - Menthon (Lac d'Annecy).
Uriage (Grenoble). - Royat (Clermont-Ferrand).
Thonon-les-Bains. - Vichy, etc.

1^{re} Billets d'aller et retour collectifs (de famille) : 1^{re}, 2^e et 3^e classes, valables 33 jours avec faculté de prolongation, délivrés du 1^{er} mai au 15 octobre, dans toutes les gares du réseau P. L. M., aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble.

Minimum de parcours simple : 150 kilomètres

Prix : Les deux premières paient le tarif général, la 3^e personne bénéficie d'une réduction de 50 %/., la 4^e et les suivantes d'une réduction de 75 %/.

Arrêts facultatifs aux gares de l'itinéraire.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

NOTA. — Il peut être délivré à un ou plusieurs des voyageurs inscrits sur un billet collectif de stations thermales et en même temps que ce billet, une carte d'identité sur la présentation de laquelle le titulaire sera admis à voyager isolément (sans arrêt) à moitié prix du tarif général, pendant la durée de la villégiature de la famille, entre le point de départ et le lieu de destination mentionné sur le billet collectif.

Billets d'aller et retour de séjour de Paris à Evian-les-Bains, Genève-Cornavin et Thonon-les-Bains (sans réciprocité).

Valable 60 jours, délivrés du 1^{er} avril au 15 octobre 1909.
Arrêts facultatifs aux gares situées sur le parcours.

De Paris à Evian-les-Bains, par Dijon, Mâcon, Culoz, Annemasse : 1^{re} cl., 120 fr. ; 2^e cl., 92 fr. ; 3^e cl., 60 fr.

De Paris à Genève-Cornavin, par Dijon, Mâcon, Culoz : 1^{re} cl., 112 fr. ; 2^e cl., 85 fr. ; 3^e cl., 56 fr.

De Paris à Thonon-les-Bains, par Dijon, Mâcon, Culoz, Annemasse : 1^{re} cl., 119 fr. ; 2^e cl., 90 fr. ; 3^e cl., 59 fr.

La compagnie vient de publier une brochure artistique intitulée « Tourisme et villes d'eaux ».

Cette publication est illustrée par la reproduction d'une composition en couleurs de Léandre, et par près d'une centaine de vues finement exécutées en simili-gravure ; elle renferme, en outre, neuf petites cartes des principaux centres du tourisme du réseau P.-L.-M. avec tracé des routes les plus intéressantes pour excursions en automobile.

La brochure « Tourisme et villes d'eaux » est mise en

vente au prix de 0 fr. 50, dans les bibliothèques des gares du réseau, ou envoyée par la poste sur demande accompagnée de 0 fr. 60 en timbres-poste, adressée au Service Central de l'Exploitation, 20, boulevard Diderot à Paris, 12^e.

Excursions à Fontainebleau et à Moret,

Des trains d'excursions auront lieu chaque Dimanche, du 6 juin au 19 septembre inclus, entre Paris, Fontainebleau et Moret.

Prix des places aller et retour : Fontainebleau, 2^e classe, 4 fr. 50, 3^e classe, 3 fr. ; Moret, 2^e classe, 5 fr. 50, 3^e classe, 3 fr. 50.

Départ de Paris à 7 h. 25 matin. Arrivées à Fontainebleau, 8 h. 40 matin ; Moret, 8 h. 55 matin.

Retour par tous les trains du Dimanche dans les conditions prévues pour les voyageurs ordinaires.

Nombre de place limité.

Franchise de 30 kilogrammes de bagages par place.

Billets directs simples de Paris à Royat et à Vichy.

La voie la plus courte et la plus rapide pour se rendre de Paris à Royat est la voie Nevers-Clermont-Ferrand.

De Paris à Royat : 1^{re} cl., 47 fr. 70 ; 2^e cl., 32 fr. 20 ; 3^e cl., 21 fr.

De Paris à Vichy : 1^{re} cl., 40 fr. 90 ; 2^e cl., 27 fr. 60 ; 3^e cl., 18 fr.

Billets de voyages circulaires en Italie.

La Compagnie délivre, toute l'année, à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes, permettant de visiter les parties les plus intéressantes de l'Italie.

La nomenclature complète de ces voyages figure dans le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M. vendu 0 fr. 50 dans toutes les gares du réseau.

Ci-après, à titre d'exemple, l'indication d'un voyage circulaire au départ de Paris :

Itinéraire (81-A 2) : Paris, Dijon, Lyon, Tarascon (ou Clermont-Ferrand), Cette, Nîmes, Tarascon (ou Cette, le Cailar, Saint-Gilles), Marseille, Vintimille, San-Remo, Gênes, Novi, Alexandrie, Mortara (ou Voghera, Pavie), Milan, Turin, Modane, Culoz, Bourg (ou Lyon), Mâcon, Dijon, Paris.

(Ce voyage peut être effectué dans le sens inverse).

Prix : 1^{re} classe, 191 fr. 50 ; 2^e classe, 139 fr. 85.

Validité : 60 jours ; arrêts facultatifs sur tout le parcours.

L'HYGIENE MODERNE

LAVABOS

Salles de Bains

BAIGNOIRE fonte émaillée net	100
388 ^{bis} Lavabo complet net	10
Chaupe-bains, depuis	90
Water-closet	8

Catalogue Franco

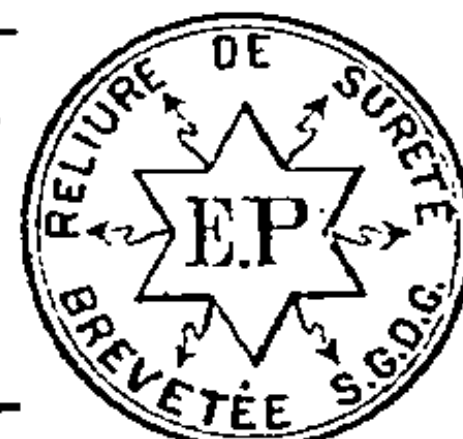
27, 29 Rue de Cotte PARIS

Les Registres à Feuilles Mobiles

Sont aujourd'hui reconnus indispensables pour la bonne tenue des comptabilités

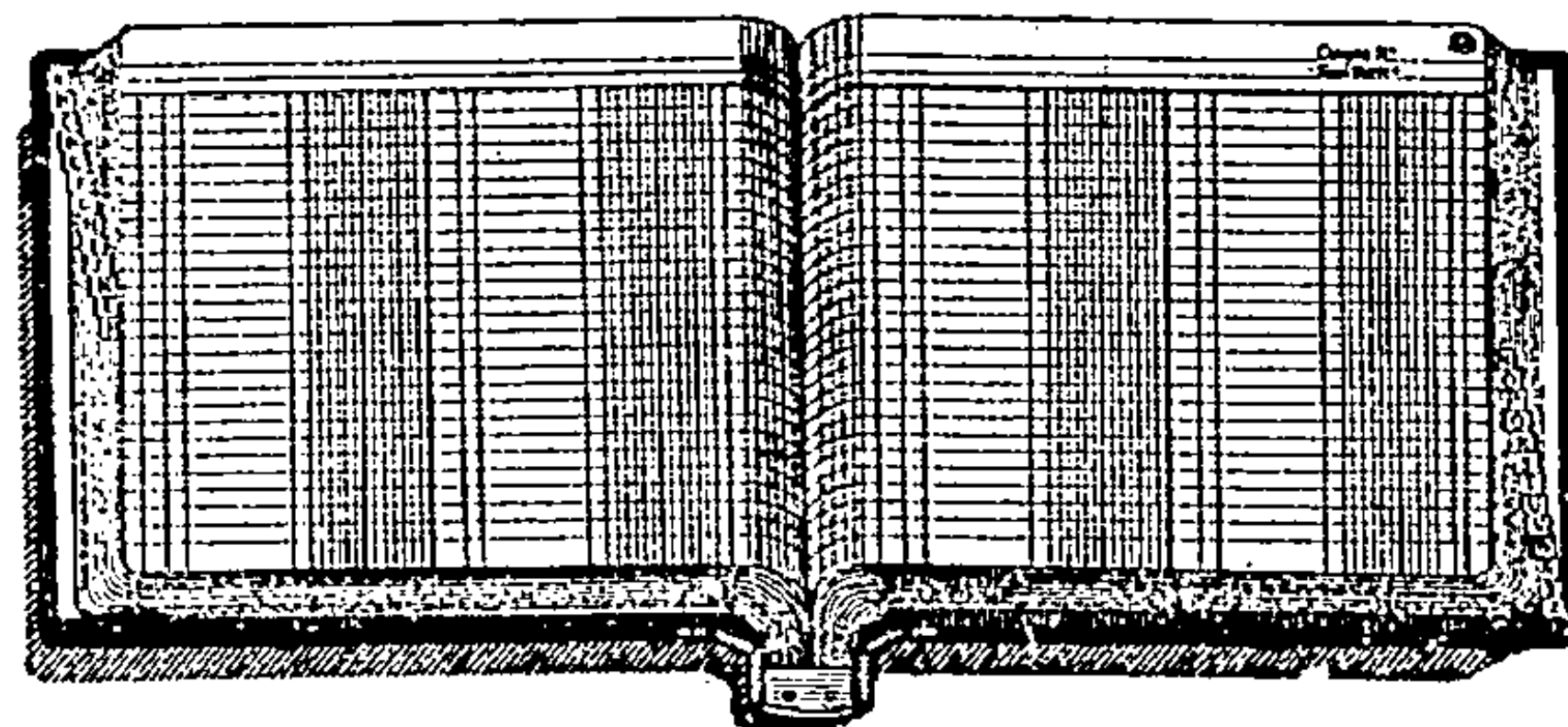
On peut les mettre en service à toute époque de l'année

Le système breveté
appartient réunir le



adopté partout dès son
maximum d'avantages

Suppression des causes d'erreur
Economie de Travail : 50 0/0



Il est Simple, Robuste, Économique.
Il s'établit en tous formats ou épaisseurs.
Il S'OUVRE PARFAITEMENT A PLAT.

N'hésitez pas, demandez aujourd'hui même au fabricant :

E.-L. MORIN

52, Rue Croix-des-Petits-Champs. — PARIS

qui vous enverra franco sa brochure-tarif n° 2, luxueusement éditée et vous soumettra les modèles, sans nul engagement de votre part.

Téléphone 140-24.

GLACIÈRES RÉFRIGÉRANTES

A. COUTURIER

72, 72 bis, Rue Philippe de Girard

PARIS 18.

TÉLÉPHONE 434-35

Entreprise de Menuiserie et Agencements — Glacières de tous systèmes. — Fabrique de modèles spéciaux sur demande.

GLACIÈRES

Pour Bouchers, Tripiers, Pâtisseries, Comestibles, Volailles, Restaurants, Poissons, etc., etc.

Catalogues, Devis et Renseignements par courrier.

CABINET Léon GAMOTOT

28, Rue Montpensier, 28

PARIS (Palais-Royal)

Vente, Gérance et Achats d'Immeubles, Prêts hypothécaires à un taux inférieur à celui du Crédit Foncier.

Tous les jours, de 9 à 10 heures et de 4 à 6 heures.

TÉLÉPHONE 268-57.

Dégrèvements sur Contributions

Vérification gratuite des feuilles d'Impôts.

Service spécial d'Assurances « Incendie, Vie, Accidents »

E. LABEAUME

35, Rue Richer, PARIS

Bureaux ouverts de 9 à 5 heures.

TÉLÉPHONE 103-46

PETITE BOURSE DE PARIS

FONDÉE EN 1812

SOCIÉTÉ ANONYME. — Capital: 400.000 fr.

Fractionnement des Opérations de
Bourse à terme, fermes et à primes.

HALL PUBLIC

Vente et achat de titres au comptant.
Avances sur Titres. — Paiement de coupons.

Rue de Richelieu, 83 bis

TÉLÉPHONE : 103.63. — ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : Zap-Paris

PHOTOGRAPHIE D'ART

F. de la ROCHE

69, rue Turbigo, PARIS (III^e). — Au rez-de-chaussée.

Métro : République, Temple, Arts-et-Métiers.

REPRODUCTIONS

AGRANDISSEMENTS

Pastels.

Aquarelles.

en tous Genres.

CARTES
D'IDENTITÉ

MINIATURES

POUR

Broches, Épingles, Médailles.

Remise de 10 0/0 à MM. les Abonnés.

Cycles — Motocyclettes — Automobiles

Garage — Location

Achat — Vente — Echange

Moteurs de toutes marques

F. LIÉGEARD

7, rue Félix-Ziem, PARIS

Bernard Richard

Peintre-Décorateur

Paris 18.

13, rue Eugène-Sièz.

Assurances Diverses.

VIE, ACCIDENTS, MUTUELLES, INCENDIE, DOTATIONS

Pour 18 francs par an, tout père de famille
peut, en cas de décès, assurer un petit
avoir à ses enfants.

S'adresser à **A. Renault**

238, rue Championnet, PARIS 18.

LES DENTS POUR TOUS

Clinique Dentaire, Place de la Bastille.

(Angle du Boulevard Richard-Lenoir et du Boulevard Beaumarchais).

ABONNEMENTS DENTAIRES dont le prix est de 36 francs,
donnent droit pendant un an,
à partir de la date du verse-
ment, aux soins et à la pose de dents simples.

CONSULTATION GRATUITE. — PRIX LES PLUS BAS

Clinique ouverte de 7 h. du matin à 10 h. du soir. Toutes les fournitures
pour l'entretien de la bouche et des dents.

H. BUSCAIL, A., Directeur-Chirurgien-Dentiste.

Diplômé Ecole Dentaire de Paris, Prix de Clinique; Diplômé Faculté Médecine de Paris.

TÉLÉPHONE 948-62

V. DEMAREZ

Bois d'Industrie et de Chauffage

Spécialité pour la Charronnerie

EXPLOITATION DIRECTE EN FORÊTS

20, rue Désirée, **NEUILLY-PLAISANCE**

SCOTCH
TAILORS

ABERDEEN

Rue
Auber, 1
PARIS

AGENCE JOHN ARTHUR

Indications Gratuites de Villas et Châteaux
d'Hôtels et Appartements à louer, de Terrains
et Immeubles à vendre

La PREMIÈRE et PLUS ANCIENNE MAISON
Fondée depuis 80 ans

Anciennement rue de Castiglione et rue des Capucines
N.-B. — Bien observer l'adresse actuelle.

RUE MARBEUF, 40

(Angle de l'avenue des Champs-Élysées
près la station Marbeuf du Métropolitain)

Adresse télégraphique Arthurjon Paris. — Téléphone 667-04

Envoi gratuit du journal *Le John Arthur*

COFFRES-FORTS D'OCCASION
SERRURES, CADENAS

OUVERTURES — RÉPARATIONS

CH. DELAPLANE
90, Faubourg Saint-Martin, PARIS

Entreprise Générale de Déménagements
pour la France et l'Étranger
par Wagons et Cadres capitonnés.

Bureau : 3, Boulevard de Clichy. Téléphone 418-82.

Maison FORGET
9, rue des Poissonniers, Paris.

Garde-Meubles Public. Prix Exceptionnels.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL : 300 MILLIONS

Siège Social : 54 et 56, rue de Provence,

Succursale-Opéra : 1, rue Halévy,

à Paris.

Succursale : 134, rue Réaumur (place de la Bourse),

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe
(taux des dépôts : de 1 an à 23 mois, 2 0/0 ; de 2 ans à 35 mois,
2 1/2 0/0 ; de 3 à 5 ans 3 1/2 0/0, net d'impôt et de timbre) ; — ORDRES DE BOURSE (France et étranger) ; — SOUSCRIPTIONS SANS
FRAIS ; — VENTE AUX GUICHETS DE VALEURS LIVRÉES IMMÉDIATEMENT (Obl. de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.) ; — ESCOMPTE
ET ENCAISSEMENT DE COUPONS Français et Étrangers ; — MISE EN
RÈGLE DE TITRES ; — AVANCES SUR TITRES ; — ESCOMPTE ET EN-
CAISSEMENT D'EFFETS DE COMMERCE ; — GARDE DE TITRES ; — GA-
RANTIE CONTRE LE REMBOURSEMENT AU PAIR ET LES RISQUES DE NON-
VÉRIFICATION DES TIRAGES ; — VIREMENTS ET CHÈQUES SUR LA
France et l'Étranger ; — LETTRES DE CRÉDIT ET BILLETS DE CRÉ-
DIT CIRCULAIRES ; — CHANGE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES ; — ASSU-
RANCES (Vie, Incendie, Accidents), etc.

SERVICE DE COFFRES-FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois ; tarif décroissant en
proportion de la durée et de la dimension.)

88 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Ban-
lieue ; 624 agences en Province ; 2 agences à l'Étranger (Lon-
dres, 53, Old Broad Street, et Saint-Sébastien (Espagne) ; cor-
respondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

Correspondant en Belgique :

Société Française de Banque et de Dépôts,
BRUXELLES, 70, rue Royale ; — ANVERS, 22, Place de Meir.

C. CHANSON

146, RUE DE RIVOLI, PARIS

INVENTEUR du **TISSU A JOURS** pour les **VARICES**,
supprimant la chaleur et les démangeaisons.
D'une CEINTURE perfectionnée maintenant l'abdomen sans
aucune gêne et combattant l'**OBÉSITÉ**.

Corsets de toilette et pour le redressement de la colonne
vertébrale.

Bras, Jambes artificiels avec les derniers perfectionnements.

Tous les genres de **Bandages** herniaires et les **Appareils**
d'hygiène : Douches, Injecteurs, Coussins, Alèzes, Urinaux, etc.

Envoi franco du catalogue illustré.

Téléphone 215-12.

61, boulevard St-Germain, 61

M^{ME} SOMMER

AVIS

aux **MAITRES**

807-77

SEUL

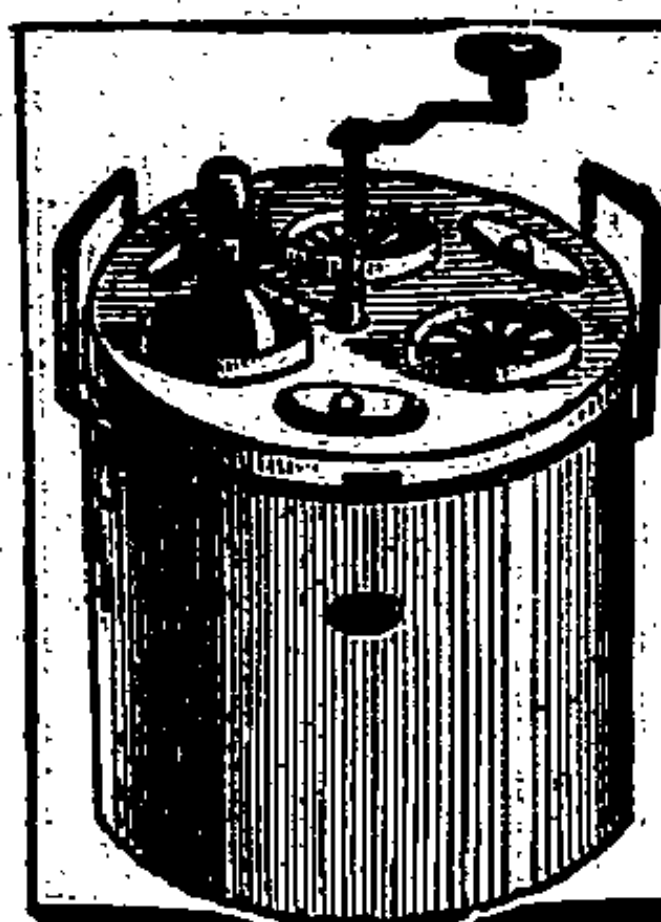
BUREAU

acceptant et faisant
accepter aux

Domestiques de
donner aux Maîtres

15 jours d'essai à la journée.

G^D BUREAU DE PLACEMENT
SPECIAL POUR SERVICE BOURGEOIS



GLACIÈRE

DES
CHATEAUX
et des Campagnes

Produit en 10 Minutes
de 500 gr. à 8 kil. de Glace,
ou des Glaces, Sorbets, etc.,
par un sel inoffensif.
J. SCHALLER
332, rue St-Honoré
PARIS
Prospectus franco.

PRIME absolument gratuite

OFFERTE AUX ADHÉRENTS

La carte d'identité remise à nos adhérents comporte un emplacement réservé à la photographie du titulaire.

Par suite d'un accord intervenu entre l'un des plus habiles photographes de Paris,

M. ANTHONY'S, 44, rue Pasquier
(GARE SAINT-LAZARE)

et l'Association, nous pouvons offrir gracieusement à tous les adhérents, la photographie qui doit être apposée sur cette carte.

Se présenter muni de la carte d'identité à la

Photographie d'Art ANTHONY'S

44, Rue Pasquier (En face la Cour de Rome)
(GARE SAINT-LAZARE)

TELEPHONE : 322.85

ENCAISSEMENTS

SUR PARIS ET LA FRANCE

P. DEVOS

9, Rue Christine, (6°)

Présentation de quittances
d'abonnements de Journaux, de
reçus de cotisations de Sociétés,
de factures, de petites traites, etc.

Prix très Modérés

Appareils & Fournitures.

POUR LA

PHOTOGRAPHIE

Travaux pour amateurs.
Agrandissement. -- Retouche. -- Occasions.

P. BINET

64, Rue Turbigo,
en face l'Ecole Turgot,
PARIS

Réparations en tous genres.

Laboratoire gratuit, démonstration
à tous débutants.

P.-F. JAUME

Inspecteur Principal au Service
de sûreté en retraite

Renseignements intimes

Missions France et Etranger (12^e année)
26, Rue Feydeau, Paris

A L'OZONATEUR 9, rue de la Chaussée-d'Antin, PARIS.
Téléphone 124-66.

LAMPES (Système D^r Roux) absorbant la fumée de tabac et toutes les mauvaises odeurs. — Prix de 6 fr. 50 à 20 fr.

CONCENTRÉS en divers Parfums pour un litre d'alcool. Prix : 6 fr. 50.

OZONATEUR Purificateur antiseptique de l'air ambiant. — PRIX : 6 à 9 francs.

OZONATINE Se méfier des contrefaçons. Prix du litre : 8 fr. Bidons de 1/2, 1, 2 et 5 litres.

Téléphone 819-03.

ASOL

Breveté S. G. D. G.

PROTECTION contre la CHALEUR

DES RAYONS SOLAIRES

sur toutes Toitures : Vitrages, Zinc, Ardoises,
Tôle ondulée, etc.

BROCHURE EXPLICATIVE ET MILLIERS DE RÉFÉRENCES

chez M. DETOURBE, seul fabricant, 7, r. St-Séverin, PARIS

GRAND PRIX. — MILAN 1906



L'ASOL a été appliqué sur toute l'Exposition de Bordeaux 1907 (M. Tournaire, architecte).

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES OUVRIERS FERBLANTIERS RÉUNIS
en Commandite à Capital variable. — Minimum : 54,000 fr.

MENEVEAU & C^{IE}

15, rue des Trois Bornes, PARIS (XI^e)

COMPTEURS POUR LE GAZ.

Téléphone 937-82

Fournisseur de la Société du Gaz de Paris

Lanternes à gaz et réflecteurs; Fourneaux à gaz; Appareils pour le gaz;
Lanternes pour chemins de fer; Appareils à fabriquer le gaz (brevetés s. g. d. g.);
Fournisseurs des principales compagnies de chemins de fer et de la marine;
Articles de petite chaudronnerie pour automobiles; Cabines et accessoires
pour cinématographe; Réservoirs tôle et cuivre pour automobiles; Lanterne
d'agrandissement et de projection pour la photographie (brevetés s. g. d. g.)

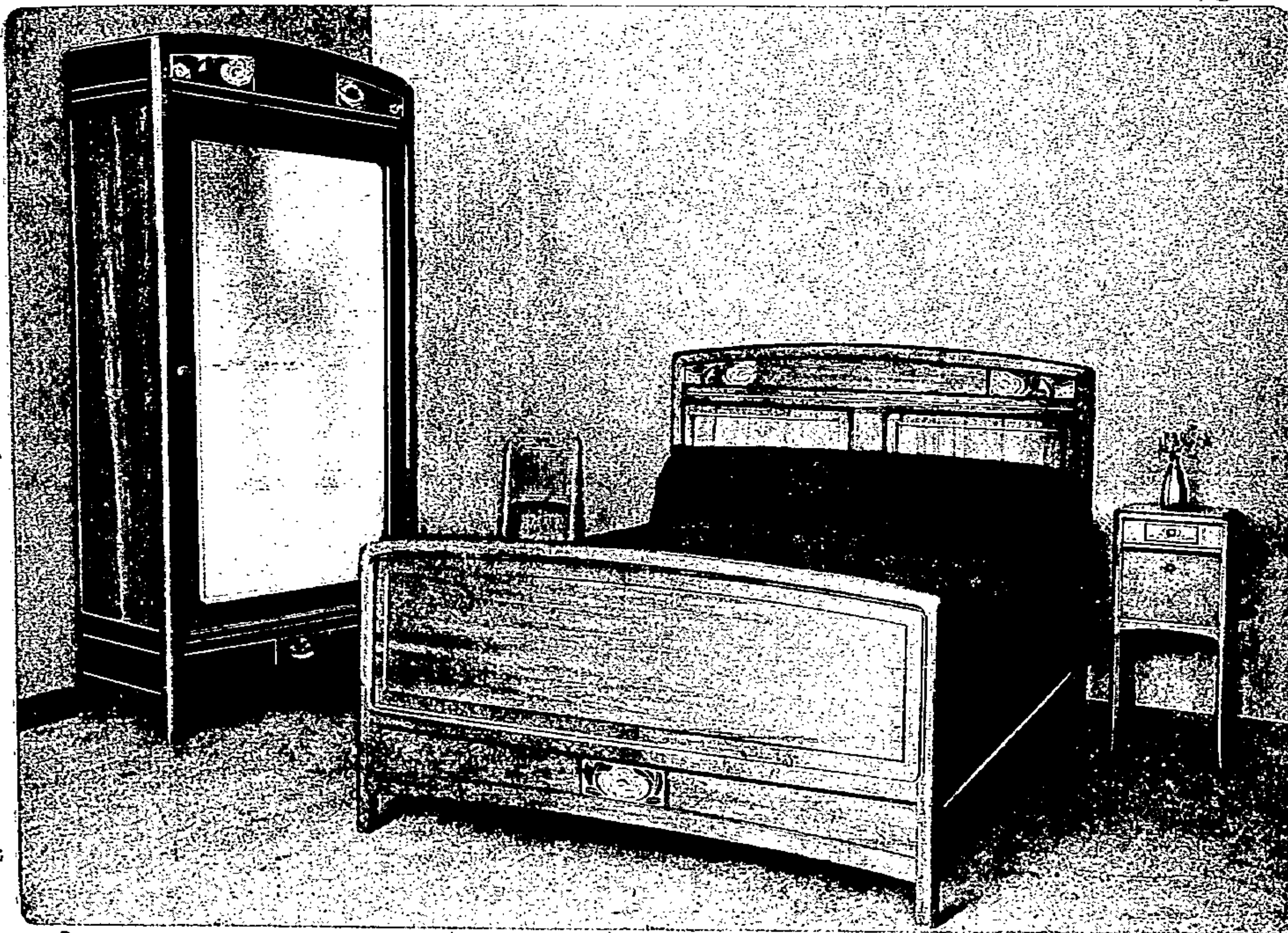
J. BOURNAY

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR USINES
Caoutchouc manufacturé

PNEUMATIQUES EN TOUS GENRES
GRAISSEURS POUR AUTOMOBILES

37, Rue DE MAISTRE, 37
PARIS

AMEUBLEMENT MODERNE



GALLERY

DESSINATEUR-FABRICANT

2, Rue de la Roquette,

PARIS



Seule Maison ayant conservé les
mêmes prix qu'en 1905.

1 Armoire à Glace biseautée, largeur 1 ^m	230	} 430
1 Lit, largeur 1 ^m 50	140	
1 Table de Nuit intérieur faïence	60	} 40
2 Chaises cannées.	20	
Armoire à 2 portes, largeur 1 ^m 35		380



Chambre Acajou, décoration Maniola, marquetterie.

Envoi du Catalogue sur demande.

TÉLÉPHONE
428-67

G. DEGUELDRE

29, rue Bouchardon, 29, PARIS

Chantiers à Aubervilliers et à Paris

Charbons, Cokes. Bois

Spécialité d'Anthracites anglais du pays de Galles
et Charbons pour Calorifères
et Appareils à basse pression.

DEMANDER TARIF PRIX SPÉCIAUX POUR QUANTITÉS

Tél. 524-12

GRANDE

Tél. 524-12

PHARMACIE DE LA TERRASSE

35 & 37, rue de Levis et 25 rue de la Terrasse

PHARMACIE D'ORDONNANCES

PRIX LES PLUS RÉDUITS

Spécialités, Accessoires, Parfumerie à des prix
inconnus partout ailleurs.

Demandez le catalogue général.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE PUBLICITÉ 89, rue d'Amsterdam, Paris

Téléphone 151.32

EXPOSITION INTERNATIONALE du Livre, de l'Affiche
et de la Publicité. — PARIS 1907. **Hors Concours**
Membre du Jury

AFFICHAGE dans toutes les communes de France. **CONSERVATION** d'affiches dans plus de 1.100 emplacements réservés.

AFFICHAGE SPÉCIAL SUR PALISSADES

CONFECTION D'ADRESSES à la main pour Paris, Province, Etranger.

Listes spéciales de tous les habitants de Paris, rue par rue, maison par maison.

Services et documents particuliers pour Paris, Province, Etranger. (Plus de 8.000.000 adresses.)

ÉMISSIONS — ÉLECTIONS

J.-R. BOHL, Directeur

DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS A DOMICILE
(Catalogues, Journaux, etc.)

ATELIERS SPÉCIAUX d'Echantillonnage pour Catalogues, Cartes d'échantillons, etc.

Brochage, Façonnage, Pliage, Encartage, Mise sous bandes et enveloppes, etc.

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

Fournisseur des Compagnies de Chemins de fer, Grands Magasins de Nouveautés, Journaux illustrés, etc.

Catalogue franco sur demande.

- BREVETS D'INVENTION -
Marques et Modèles
OFFICE DESNOS

Fondé en 1843

C. Chassevent, Ing. E. C. P.
11, Boulev. de Magenta, **PARIS**

Recherches et copies de Brevets
Procès en contrefaçon — Expertises

Téléph. 430-31 — Adr. Télégr. INVENTION-PARIS

**MEUBLES DE
BUREAU**

Standard

PARIS

113, rue Réaumur

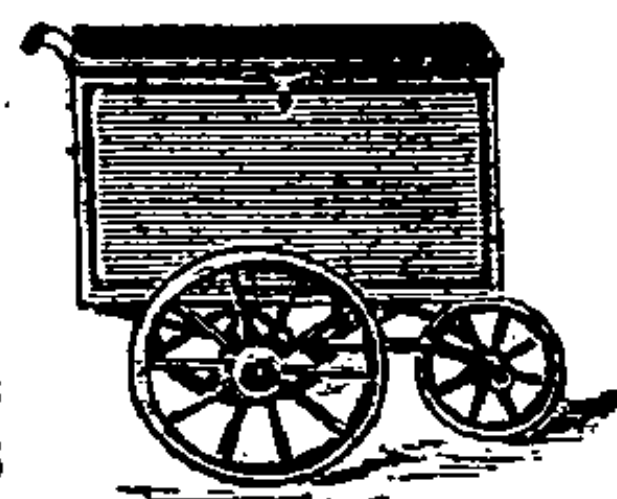
GRAND PRIX. PARIS 1900

**BIEN CONÇUS
BIEN FABRIQUÉS**



LE TRI BLOTTO

LOCATION, ENTRETIEN
RÉPARATIONS



VENTE

TÉLÉPHONE 270.96

COMMISSION, EXPORTATION

5, rue Charlot, PARIS

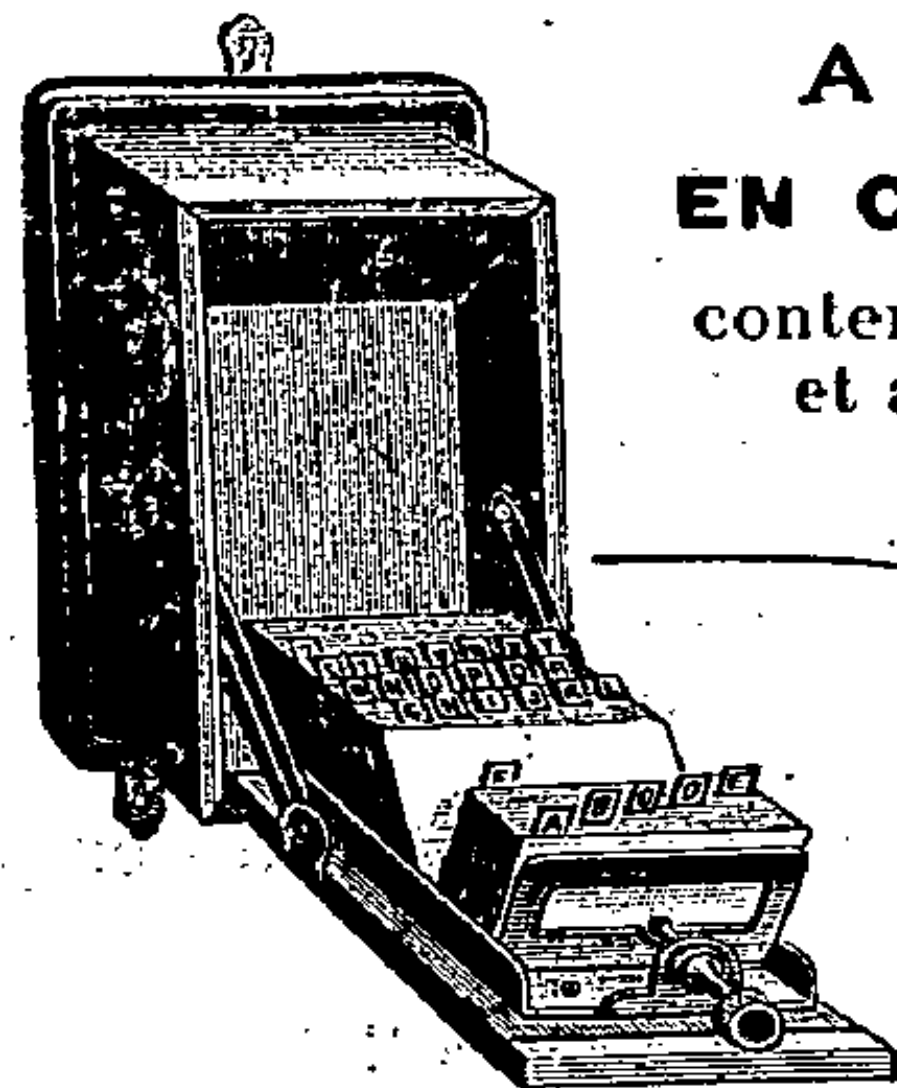
RÉPERTOIRE TÉLÉPHONIQUE

A FICHES

EN CHÊNE OU ACAJOU

contenant 200 fiches
et alphabétées.

PRIX : **18** fr.



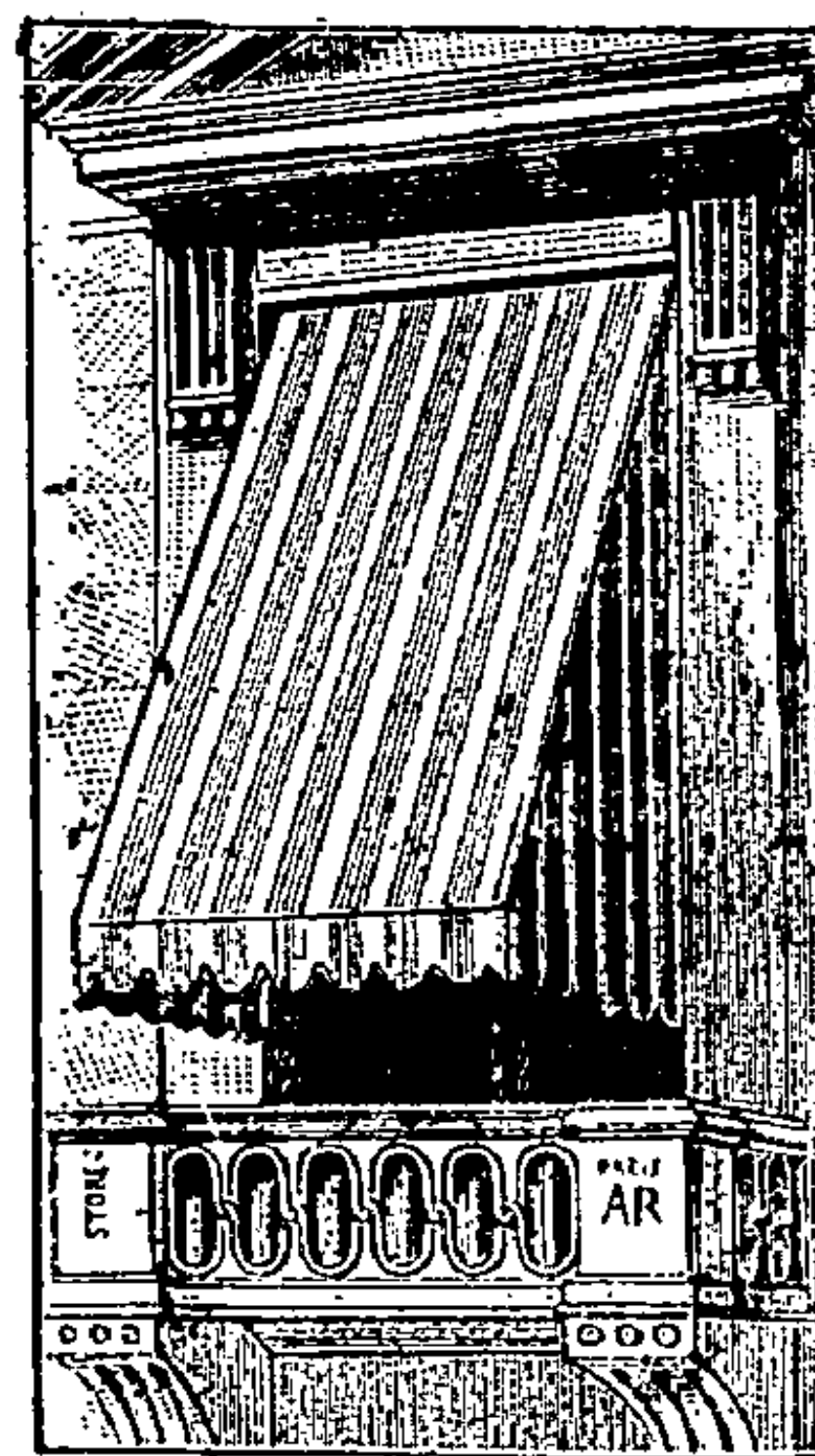
PARNOTTE

75, rue Beaubourg

TÉLÉPHONE 210.88

Meubles de Bureaux. — Catalogue sur demande.

Remise 10 % aux Membres de l'Association.



Fabrique de Stores

Intérieurs et Extérieurs

TOUS LES GENRES

A. RUELLE

53, Rue des Petits Champs,

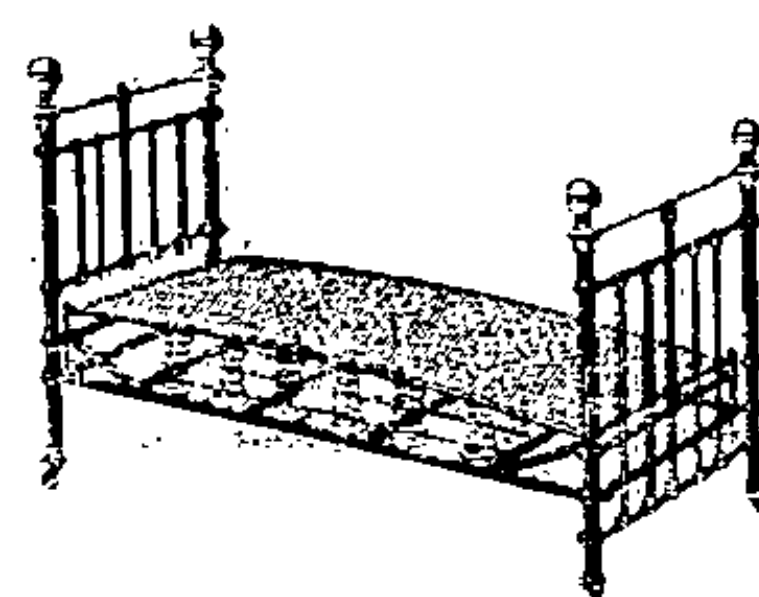
PARIS

TÉLÉPHONE 236.74

AU LIT SANS PAREIL

27-29, boulevard Voltaire, **PARIS**

TÉLÉPHONE 919-20



**LITS ET SOMMIERS
MÉTALLIQUES**

**MATELAS
EN DUVET DE JAVA**

Catalogue envoyé FRANCO sur demande.

Remise 5 % aux membres de l'Association



SUN Visible

Par la netteté et précision de son
écriture incomparable, la simplicité
de son mécanisme et la modicité
de son prix la "SUN" est unique
au monde.

Modèle 1909 ci-dessus n° 4, Frs **345**

Téléphone 297-90

La C^{ie} **ELAM'S**

CATALOGUE A. B. FRANCO

8, Rue de Choiseul, **PARIS**

LUMIÈRE TÉLÉPHONES, SONNERIES

CHAUFFAGE, VENTILATION

TRANSPORT DE FORCE

Transformation à l'électricité
de tous appareils
d'éclairage



INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Téléph.
248-90

G. JOUVE

354, rue Saint-Honoré
PARIS

Devis et renseignements fournis gratuitement dans
le plus bref délai.